

**MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA  
RECHERCHE**

Direction des Personnels Enseignants

**AGREGATION**

**GRAMMAIRE**

**CONCOURS EXTERNE**

Rapport de Madame Chantal Kircher  
Professeur à l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Présidente du jury

**2003**

**CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE**

**LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉABLIS  
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY**

L'agrégation a pour vocation prioritaire de recruter des maîtres de haut niveau, appelés à exercer leur métier surtout dans l'enseignement du second degré. Dans certaines disciplines, notamment dans celles qui ne comportent pas de concours internes, elle peut aussi servir à l'amélioration des connaissances et à la promotion d'enseignants déjà en exercice.

Les uns et les autres, surtout les premiers, trouveront des recommandations pratiques dans la brochure « enseigner dans les lycées et collèges », dont la diffusion est assurée par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (D.P.E.L.C.).

Signalons aussi l'existence d'un *Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation nationale*, dont la consultation régulière permet d'avoir de nombreux renseignements utiles.

Quant aux textes officiels régissant le concours, voici leurs références:

#### I Conditions d'inscription requises des candidats

1. - Dispositions statutaires et réglementaires Concours externe et interne (article 5 - III du décret modifié n° 72-580 du 4 juillet 1972)
2. - Conditions de diplôme

Arrêté du 21 juillet 1993 (J.O. du 21 août)

#### II Modalités des concours de l'agrégation

Arrêté du 12 septembre 1988

## **SOMMAIRE**

1. Présentation du concours
2. Usages et conseils pratiques
3. Résultats et commentaires détaillés des épreuves écrites
4. Résultats et commentaires détaillés des épreuves orales

## **PRÉSENTATION DU CONCOURS**

## Composition du Jury

Mme C. KIRCHER	Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis Présidente
M. P. SOLER	Inspecteur général de l'Education Nationale Vice-Président
M. A. BLANC	Professeur à l'Université de Rouen Vice-Président
M. C. GUILTARD	Professeur à l'Université de Lille III Secrétaire
M. A. BILLAULT	Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne
M. F. DELJURIE	Professeur de Première Supérieure au Lycée Henri IV
M. E. DOZIER	Inspecteur pédagogique régional dans l'Académie d'Amiens
Mme J. GARDES-TAMINE	Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
Mme G. JOLY	Maître de conférences à l'Université de Paris VII
M. C. NICOLAS	Professeur à l'Université Stendhal de Grenoble
Mme M.-P. NOEL	Professeur à l'université de Montpellier III
Mme P. PETITIER	Professeur à l'Université de ParisVII

Statistiques et observations sur l'ensemble du concours 2003

EFFECTIFS				
Inscrits	Présents		Admissibles	Admis
84	Première épreuve	Dernière épreuve	26	10
	71	68		

Moyenne sur 20 des points obtenus			
	2001	2002	2003
• par le premier admissible	12,91	11	13,53
• par le dernier admissible	8,13	7,27	7,87
• par le premier admis	14,76	11,87	14,68
• par le dernier admis	10,50	9,87	11

REPARTITION DES CANDIDATS PAR CATEGORIES			
Catégories	Inscrits	Admissibles	Admis
Professeurs certifiés	10	0	0
Stagiaires I.U.F.M.	5	0	0
Elèves I.U.F.M. première année	1	1	
Elèves E.N.S.	4	3	3
Etudiants	58	21	7
Divers	6	1	

REPARTITION ENTRE CANDIDATS ET CANDIDATES			
	Inscrits	Admissibles	Admis

CANDIDATS	17	5	2
CANDIDATES	67	21	8

REPARTITION PAR OPTIONS			
	Inscrits	Admissibles	Admis
OPTION A	15	3	1
OPTION B	69	23	9

La session 2003 de l'agrégation de grammaire était la centième. Pour ce centenaire, le jury a eu la joie de proposer une liste d'admis d'une qualité exceptionnelle.

Le nombre d'inscrits fut en hausse nette : 84 (contre 72 en 2002 et 81 en 2001), 71 à la première épreuve et 68 à la dernière. On a enregistré parmi les candidats une légère baisse du nombre des professeurs certifiés et bi-admissibles : 13 en 2001, 12 en 2002 et 10 en 2003. En revanche le nombre des stagiaires I.U.F.M. certifiés a augmenté ( 5 en 2003 face à 1 en 2002 et 4 en 2001) sans retrouver l'effectif de 2000 (9). Les étudiants constituent toujours la part la plus importante des inscrits (62). Parmi eux, on trouve de nouveau des élèves des E.N.S. (4) et nous saluons avec plaisir ce regain d'intérêt ( 0 candidat en 2002, 1 en 2001, 2 en 2000 et 4 en 1999) pour l'Agrégation de Grammaire au sein de ces établissements.

Les résultats obtenus par les candidats sont en progrès très net après quelques années de stagnation voire de baisse du niveau général.. Le dernier admis a obtenu une moyenne générale de 11 sur 20 (contre 9,87 en 2002, 10,50 en 2001 et 10,61 en 2000). Le premier admis, avec une moyenne générale de 14,68, rejoint ses aînés de 2000 ( 14,88), de 2001 (14,76) tandis que la cacique de 2002 n'avait atteint que 11,87 de moyenne générale. Le premier admissible - qui fut aussi le premier admis-, avec 13,53, avait aussi largement dépassé ses homologues de 2002 (11) et de 2001 (12,91). La barre d'admissibilité (7,85) fut également plus élevée que l'an dernier (7,27) bien que le Ministère n'ait pas accepté plus de 26 admissibles. Or le vingt-neuvième à l'issue des épreuves écrites avait une moyenne générale de 7,5 nettement supérieure à celle du dernier admissible de 2002 (7,27) ou de 2000 ( 7,26), sessions où il y avait eu 30admissibles. Nous avons néanmoins

apprécié, à défaut d'une augmentation qu'aurait bien justifié la qualité des copies et des exposés oraux, le maintien du nombre de postes mis au concours.

Le nombre des candidats de l'option A était aussi en légère hausse, celui des admissibles, stable (3) mais le jury a eu la satisfaction de voir une candidate de cette option admise dans un bon rang (sixième), candidate qui était par ailleurs la seule à être admissible à ce concours pour la seconde fois. En 2002, aucun candidat de l'option A n'avait été admis.

Parmi les admis, 4 sont de l'Académie de Paris (dont 3 de l'E.N.S. d'Ulm), 2, de l'Académie de Strasbourg (dont le premier reçu), 1, de l'Académie de Caen, 1, de celle de Dijon, 1 de celle de Nice et 1 de celle de Lyon. La répartition entre Paris et la Province est stable (4 et 6 aussi en 2002 ; 5 et 5 en 2001 ; 7 et 3 en 2000).

La répartition des candidats par catégorie appelle les remarques suivantes : le pourcentage d'hommes et de femmes candidats, admissibles et admis est stable et le pourcentage des admis par rapport aux admissibles est identique (0,4%) ; parmi les professeurs en exercice, un seul enseignant-titulaire de la fonction publique a été admissible mais ne fut pas admis ; un élève de l'I.U.F.M. ( première année) a été admissible alors qu'il n'y en eu aucun en 2002. Ces résultats décevants s'expliquent essentiellement par la qualité exceptionnelle des candidats étudiants. Tous les admis et la grande majorité des admissibles furent en effet des étudiants titulaires d'une maîtrise (y compris les élèves des E.N.S.). On pourrait résumer cette session en disant qu'une vagues de jeunes étudiants brillants a emporté tous les postes. La plupart des admis sont nés en 1980, 2 en 1979 et un, le premier admis, en 1981.

Les admis et la plupart des admissibles ont su montrer de solides compétences dans des domaines variés (littérature, linguistique, explication de textes, traduction improvisée). Il convient d'encourager les candidats malheureux à renforcer leur préparation. Il est indispensable d'avoir une excellente connaissance des textes du programme. Il faut se garder de négliger l'une ou l'autre des matières. On répétera que l'agrégation de grammaire repose sur un équilibre entre littérature et linguistique comme le montrent les coefficients de l'oral et de l'écrit.

Un dernier sujet de satisfaction fut l'épreuve de traduction improvisée, grecque ou latine, qui avait déçu le jury lors des sessions antérieures. La moyenne de cette épreuve fut de 11,70 sur 20 (avec des notes de 2,66 à 17,66) et de 14,35 sur 20 pour les admis (de 8,16 à 16,66), la moyenne générale des admissibles étant de 10,53 à l'oral (13,38 pour les admis) et de 10,08 sur 20 pour l'ensemble des épreuves.

Cette session du centenaire fut donc marquée par une excellente promotion et a conforté les membres du jury : ils ont eu le plaisir de constater qu'il existe encore des antiquisants de haut niveau au sortir du second cycle universitaire. Le concours 2003 a sélectionné de futurs professeurs dont les compétences ont été hautement appréciées.

## USAGES ET CONSEILS PRATIQUES

Les épreuves écrites se déroulent dans quelques centres en province et à Paris. Le programme du concours, fixé chaque année, est publié au B.O.E.N., avant les vacances universitaires, au mois d'avril, mai ou juin précédent la session. Il est fortement recommandé aux candidats de prendre connaissance des œuvres mises au programme avant la rentrée universitaire. Lecture et traduction des textes doivent être entreprises le plus tôt possible, avant même la reprise des enseignements. Le programme est entièrement renouvelé chaque année.

Il va de soi que la préparation au Concours de l'agrégation commence bien avant l'année ou l'on s'y présente. Cette remarque, qui vaut pour toutes les disciplines, concerne plus particulièrement la linguistique. On ne s'improvise pas grammairien: dans ce domaine, une formation intensive devrait être entreprise, dès la licence, même déjà dans le premier cycle.

Comme pour le précédent concours, les épreuves orales se sont déroulées à l'Institut de Grec de Paris IV. Le Président de la Sorbonne a bien voulu accueillir l'agrégation de grammaire. Les admissibles ont été convoqués une quinzaine de jours après les résultats d'admissibilité. Le jury les a réunis la veille du début des épreuves orales. Le Président du jury a prononcé quelques mots de bienvenue et d'encouragement et indiqué les modalités de l'oral. Les membres du jury ont apporté, chacun selon sa spécialité, des précisions sur le déroulement des épreuves. Puis chaque candidat a reçu, par tirage au sort, un ordre de passage: il a ainsi connu les dates et horaires de ses épreuves.

Les premiers tirages ont eu lieu dès le lendemain de la réunion des admissibles, à 7 h 45; il en a été ainsi pendant toute la durée de l'oral. Les épreuves orales sont publiques et de futurs candidats sont venus parfois y assister.

On trouvera dans les pages qui suivent des rapports détaillés, destinés à apporter aux candidats des indications et précisions indispensables.

## **RÉSULTATS ET COMMENTAIRES DÉTAILLÉS DES ÉPREUVES ÉCRITES**

11

### **COMPOSITION FRANCAISE**

RAPPORT ETABLIS PAR P. PETITIER ET P. SOLER

« L'allure déconcertante, cavalière, nonchalante, excentrique, etc., de l'écriture de Montaigne ne constitue pas un problème à résoudre ; elle est au contraire la solution aux problèmes qu'en tant qu'écrivain et penseur il était amené à se poser, et que, par la publication des *Essais*, il conviait ses lecteurs éventuels à aborder avec lui et à travers lui. La forme spécifique que Montaigne a sciemment et patiemment façonnée pour chacun de ses essais devrait impérativement nous servir de mise-en-garde contre la tentation de réduire ses amplifications et réitérations de tel ou tel motif à de simples déclarations *sur* tel ou tel motif. Prétendre ramener les phrases de Montaigne à un quelconque ensemble d'idées — si complexe soit-il — c'est défaire et refaire les *Essais*, les récrire plutôt que les lire. »

Vous commenterez ces réflexions à la lumière des textes de Montaigne au programme.

L'échelle des notes (71 copies) est la suivante :

à 4 et moins de 4 : 30 copies

à 5 et 6 : 18 copies

à 7 et 8 : 16 copies

à 9 : 2 copies

à 12 : 3 copies

au-dessus de 12 : 2 copies, dont 1 copie à 15, une à 14.

Une fois constatées la trop grande proportion de copies notées 4 et moins de 4, la très faible proportion de copies à la moyenne et au-dessus, que dire ? Ne parlons pas des candidats qui visiblement n'avaient pas lu le texte au programme. Pour les autres, **c'est le manque d'entraînement à l'essentiel de la composition française qui fait défaut, à savoir la problématisation et la composition.** Car on ne peut pas dire que les références aux *Essais* manquent, ou que la rédaction dans l'ensemble soit gauche. Cependant, très peu de candidats écrivent avec vigueur : même si le réflexe de prudence est compréhensible, il faut s'efforcer à plus de vigueur, en particulier dans l'introduction, on va y revenir.

Les programmes passent, le manque d'entraînement demeure. **Le plus urgent est de régler les questions de méthode,** qui reviennent d'une année sur l'autre, et sur lesquelles on mettra l'accent, car les nouveaux candidats ne regardent pas en arrière, vers le sujet de 2003, ceux qui se représentent ont sans doute besoin d'assimiler, plus qu'ils ne l'avaient fait, des exigences et des conseils précis. Ils ont assez peu pratiqué, au total, la composition française avant d'arriver à l'année d'Agrégation, sauf éventuellement dans les années de classes préparatoires.

#### **Pas de dissertation sans problématisation.**

Partons donc d'une citation, non pas du critique, mais d'une copie : on voudrait faire partager aux candidats, une sorte de **malaise, salutaire** on l'espère, à la lecture de ces quelques lignes qui terminent une introduction : « Nous reviendrons donc sur la forme et l'écriture choisies par l'auteur pour considérer dans quelle mesure elles méritent les

épithètes qui leur sont habituellement attachées avant de vérifier s'il s'agit bien pour Montaigne de dialoguer avec le lecteur et de lui exposer ses problèmes non résolus ». Qui aurait envie de connaître la suite ? ... C'est un échantillon représentatif, comme l'on dit, d'un **très grand nombre de copies dont « l'introduction », au lieu d'être apéritive, ferme l'appétit**. Rien, en effet, qui suscite l'intérêt, qui donne envie de s'engager dans un cheminement, l'esprit n'est entraîné vers rien. A quoi bon « dissenter » dans ces conditions ?

La dissertation est avant tout **un travail de problématisation**.

Reprenez le rapport 2002, page 15 : « Trop de candidats ont oublié qu'il ne s'agit pas d'un exercice d'exposition des connaissances sur un auteur ou des œuvres, auxquels le sujet ne fournirait qu'un prétexte, au mieux qu'une indication thématique », et ceci encore : « Chaque partie –devons-nous le répéter—doit se rapporter à la question centrale contenue dans la citation à commenter, en la traitant sous un éclairage différent et en engageant des articulations sur ces points de vue successifs ».

Mais quelle place pour une problématisation dès lors que l'on **désamorce la citation du critique, qu'on la révise à la baisse** ? Le terme « bigarrure » devient « diversité », et « allure » « liberté plaisante » ; à propos de l'allure « à sauts et à gambades », on parle de « l'absence de rigueur dans la composition de chaque essai ». On citera en revanche la copie qui propose de voir dans les *Essais* un « labyrinthe tortueux ». Ces révisions à la baisse donnent ensuite ce genre de proposition d'étude, citons encore : « On voit resurgir la vieille question de l'union de la forme et du fond » ! Ou encore : « Nous allons voir comment cette « allure » en apparence nonchalante est mise au service de la pensée de Montaigne ». Une autre copie parle de « confusion structurelle », mais l'expression n'est pas du tout élucidée, ni explorée.

On recourt à des « thèmes » qui unifiaient (?) les chapitres. Si encore on en avait observé les variations ! Sur la *copia* de Montaigne, on n'a vu aucune référence à l'ouvrage de fond de Térence CAVE, *Cornucopia*, éd. Macula.

La citation était tirée d'une étude de Jules BRODY, qui, loin de réduire et de neutraliser la digression, le « mélange », comme il le dit, replace le lecteur des *Essais* dans cette oeuvre « effectivement décousue » ? Ce critique si attentif à la lettre du texte, auteur de belles lectures de « philologue », prend donc vigoureusement le contre-pied des lecteurs, critiques, universitaires, étudiants, qui s'évertuent à mettre au pas l'allure de Montaigne.

Une étude scrupuleuse de la citation ne suffit pas, mais elle est un préalable.

### **Analyse de la citation.**

Il y a encore des candidats pour recopier niaisement la longue citation proposée comme « sujet ». Ils n'ont plus de forces pour l'analyser. Analyser la citation, si elle est longue en particulier, c'est en présenter :

■ le **ton**, le **rythme**, toutes choses qui relèvent de l'énonciation, et influent sur l'énoncé des « idées » du critique. D'où vient, en effet, que les candidats qui dissertent n'ont plus qu'une appréhension conceptuelle (quand ils l'ont) de la citation, alors qu'ils en auraient une perception plus riche en explication de texte ? Il faut **l'écouter avant tout**.

■ la construction d'ensemble : antithèses ? énoncé du « thème », puis variations ? C'est bien la **lecture des ramifications de l'idée principale** qui fait défaut ! Nuances de cette idée ? Prolongements ? Inflexions ?

■ une **contextualisation** si nécessaire, qui tienne compte de ce que l'on sait de l'œuvre du critique (sans y résorber la citation proposée), de la date de l'article ou du livre dont elle est extraite, des polémiques et débats qui lui donnent une résonance.

■ quant au détail, il y faut **montrer autant d'acribie qu'on ferait pour une explication de texte**. Il faut se mettre dans la disposition d'esprit que l'on aurait pour présenter une explication de texte, ce qui ne veut pas dire qu'il faille en introduction étaler toutes les données de cette analyse.

On les exploitera en cours de dissertation pour : 1) préciser cette analyse au fur et à mesure qu'on explore la citation-sujet ; 2) relancer la réflexion en faisant retour sur la citation-sujet, qui sera mise à l'épreuve des textes de l'auteur utilisés comme exemples.

Par exemple, personne ne s'est demandé si « la forme spécifique » (de chaque essai) était la même chose que « l'allure » ; « l'allure cavalière » n'a pas été référée à l'art de voyager à cheval, pour être réduite à l'équivalent de « allure libre » ; « excentrique » est ramené à « varié » ; « déconcertante » n'est jamais référé à son sens étymologique. L'adverbe « patiemment » passe à la trappe, de même que le verbe « façonner » associé à « forme » : tout l'intérêt de l'analyse préalable est de réveiller ces métaphores, qui en disent long sur les modèles pour concevoir, fabriquer, agencer l'œuvre littéraire, que les écrivains sont toujours allés chercher chez les artisans, dans les arts plastiques, dans les concepts scientifiques et techniques, etc.

Recourir à un terme comme « excentrique » pour caractériser le style des *Essais* ne peut que renvoyer à un concept inventé pour les arts plastiques contemporains, ce que l'on appelle le *maniérisme* : « amplifications » et « réitérations », dès lors, se comprennent en référence à cette tendance esthétique, dont elle sont deux figures centrales, on dirait « deux formes-sens ». Pas une copie n'a eu ce réflexe.

### **Que mobilise-t-on ? Les cours ? La littérature critique ? L'œuvre ?**

Le rapport de 2002 pointait une cause du manque de problématisation, et il faut la redire, en effet : « On peut se demander dans quelle mesure une connaissance insuffisamment approfondie des œuvres au programme ne contribue pas à de tels défauts. [...] Les copies apparaissent comme le réagencement, plus ou moins judicieux, du même petit nombre d'observations, de citations, et d'interprétations ». Ou encore, page 16 : « Trop souvent les devoirs apparaissent comme une marqueterie d'éléments de cours ou de lectures critiques, que n'anime aucune réflexion vivante ».

Qu'on se le dise : **les deux lecteurs qui vous liront, ô candidats, sentiront bien vite si vous avez eu un commerce personnel avec l'œuvre**. Il faut donc se constituer un *thesaurus* « d'exemples, d'hypothèses, de citations, qui ne reflète pas seulement la vulgate », pour citer encore le rapport précédent, mais qui atteste un **dialogue maintenu** avec l'œuvre. Les candidats lisent les textes pendant l'été qui précède la préparation, puis le contact étroit avec eux se relâche au fur et à mesure que des cours, synthèses et commentaires sont proposés, qui sont jugés plus « payants » que la relecture patiente du programme, après les premières lectures de découverte ou de redécouverte.

### **De la *cohaerentia*.**

Ce mot parlera-t-il mieux que « composition » aux savants latinistes et philologues qui nous confient leurs copies ? On observe, en effet, un défaut de composition, mais peut-être ce mot est-il galvaudé ? On lit des pages en forme de catalogue et d'inventaire, dont les « parties » (?) se succèdent sans **s'imbriquer** en quelque sorte. Ainsi la première partie a consisté, dans 80% des cas, en une « illustration » de la batterie d'adjectifs qui caractérisaient « l'allure » de Montaigne.

Bien sûr ils attendaient une élucidation en début de dissertation, et aussi plus loin, dans le mouvement même de la dissertation, on l'a vu ; mais il fallait déjà **corréler ces termes**, comme il fallait dans l'analyse préalable corréler « excentrique » et « amplifications », qui s'appellent l'un l'autre. Sans ces corrélations préalables, pas de *cohaerentia*, qu'on pardonne la « réitération » de ce mot latin.

### **Qu'est-ce qu'« illustrer » par des exemples ?**

Il y a malentendu sur cette notion d'« illustration ». Bien sûr, il faut que les correcteurs vérifient que l'œuvre est connue des candidats, et qu'ils sont capables de mettre la citation à l'épreuve.

« Illustrer », c'est **donner du « lustre » à une analyse**, de l'éclat, comme on « lustre » ses chaussures. Le commentaire d'une ou plusieurs citations précises de l'œuvre, développé sur quelques lignes, voire un paragraphe, doit **émettre comme un éclat de lumière** qui « éclaire » la problématique d'ensemble, ou l'un de ses aspects. Il est donc inutile de faire proliférer les exemples redondants ; mieux vaut **que la citation du texte brille avec un commentaire qui fait jaillir, si l'on peut dire, cette lumière**.

Il faut apprendre aussi à **distinguer la citation** précise, exacte, et **l'allusion**, et savoir user de celle-ci pour donner un complément à celle-là.

Et précisons que l'exemple ne se borne pas à confirmer, à montrer comment le jugement du critique enrichit notre lecture de l'œuvre, **comment il nous fait revisiter celle-ci**—qu'est-ce qu'une dissertation, sinon l'essai d'une autre façon de lire une œuvre ? Les exemples ne sont **pas seulement un aboutissement**, une attestation que la pensée du critique « colle » au texte, **ils relancent la réflexion**.

**Ils amènent donc à réinterroger le jugement du critique**, à mieux l'explorer au contact de l'œuvre : celle-ci le remet en question, invite à le lire différemment. Mais **gare aux palinodies** et à ces caricatures de dissertation où une seconde partie repose sur l'artifice grossier, et qui ne laisse pas d'avoir cours pourtant : ce que l'on avait soutenu d'abord n'était que l'apparence (I), mais en réalité vous allez voir que c'est tout le contraire (II) ! On se pose par exemple la question : « « Doit-on complètement occulter les idées ? » Pour se faire un devoir en II de réhabiliter « leur importance » ! On s'évertue par exemple à « découvrir une certaine unité *derrière les apparentes digressions* » ! Ce qu'il faudrait *problématiser*, précisément, c'est l'image que nous venons de souligner, et qui tient peut-être plus de l'association de mots, du simple réflexe scolaire que d'une réelle interrogation : que signifie *digresser* dans les *Essais* ?

Avant de proposer une problématique, donnons à lire **d'heureuses formules glanées dans quelques copies** :

« Montaigne intègre la relation essentielle au temps et au devenir, voilà pourquoi il était fondamental de ne pas unifier la pensée d'emblée ». On voit dans l'analyse de J. BRODY « la naissance de Montaigne à l'écriture ». « Avec le lien presque fusionnel, écrit-on ailleurs, que Montaigne instaure avec son lecteur, les *Essais* ne sont plus seulement une solution aux problèmes

posés, ils deviennent l'auteur ». Une copie a cette formule : « La forme libre et indéfinissable de l'essai apparaît à la fois comme la construction d'un genre idéal car consubstancial à la pensée, mais contre toute attente contient tout ce qui le fait lire comme une suite de phrases hétéroclites. Ce qui devait constituer l'unité même de l'essai, ce qui devait garantir son intégrité se retourne contre lui et conditionne sa déconstruction ».

Tout ce qui déçoit , entrave, rompt et défait la discursivité attendue dans les pages de moraliste et de philosophe des *Essais* est au contraire donné par le critique comme une véritable méthode, au sens le plus étymologique d'abord. « Les phrases » (on ne l'a pas relevé) sont une façon de penser, le motif traité n'a pas de substance en dehors des « réitérations », des « amplifications », de toutes les marques de maniérisme. Autant de « mouvements » de pensée. On ne saurait mettre l'« allure déconcertante » au seul compte du refus de tout système. Loin de redresser l'« allure » capricieuse et capricante, le lecteur ne peut que l'épouser, en entrant dans chacun de ces « grotesques », pour reprendre un terme par lequel l'auteur voudrait désigner son livre, que sont les différents essais. La « forme sciémment et patiemment façonnée » est donc la voie royale pour rejoindre Montaigne : non pas « que pense-t-il ? », mais « comment pense-t-il ? », dans la disposition propre à chaque chapitre et les diverses formes de la *copia*.

Invitons pour finir les futurs candidats à **se ménager chaque semaine un temps incompressible pour méditer des pages** de chacune des oeuvres au programme.

## THÈME GREC

### Télémaque raconte le départ d'Ulysse pour Troie

Quand Ulysse partit pour aller au siège de Troie, il me prit sur ses genoux et entre ses bras (c'est ainsi qu'on me l'a raconté). Après m'avoir baisé tendrement, il me dit ces paroles, quoique je ne pusse les entendre : " Ô mon fils, que les dieux me préservent de te revoir jamais, que plutôt le ciseau de la Parque tranche le fil de tes jours lorsqu'il est à peine formé, de même que le moissonneur tranche de sa faux une tendre fleur qui commence à éclore, que mes ennemis te puissent écraser aux yeux de ta mère et aux miens, si tu dois un jour te corrompre et abandonner la vertu ! Ô mes amis, continua-t-il, je vous laisse ce fils qui m'est si cher ; ayez soin de son enfance ; si vous m'aimez, éloignez de lui la pernicieuse flatterie ; enseignez-lui à se vaincre ; qu'il soit comme un jeune arbrisseau encore tendre, qu'on plie pour le redresser. Surtout n'oubliez rien pour le rendre juste, bienfaisant, sincère et fidèle à garder un secret. Quiconque est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes, et quiconque ne sait pas se taire est indigne de gouverner. " Je vous rapporte ces paroles parce qu'on a eu soin de me les répéter souvent et qu'elles ont pénétré jusqu'au fond de mon cœur ; je me les redis souvent à moi-même.

Fénelon, *Les aventures de Télémaque*

## THÈME GREC

Rapport établi par A. Billault et M.-P. Noël

Cette année, le jury a dû constater une certaine baisse du niveau des résultats par rapport à l'année dernière. 70 copies ont été corrigées. La moyenne s'établit à 7,84 contre 9,83 en 2002. Les notes sur 20 se répartissent ainsi :

De 0,2 à 1,8 : 11 copies. De 2,6 à 3,8 : 5 copies. De 4,4 à 5,4 : 4 copies. De 6 à 7,4 : 7 copies. De 8 à 9,8 : 12 copies. De 10 à 10,8 : 12 copies. De 11 à 11,8 : 10 copies. De 12,2 à 13,2 : 8 copies. 15,8 : 1 copie.

Le texte de Fénelon, extrait des *Aventures de Télémaque* (Troisième Livre, p. 158 dans l'édition de J. -L. Goré, Paris, Classiques Garnier, 1994), ne présentait pas d'obscurités. Le jury a pourtant relevé, dans un certain nombre de copies, deux contresens qui peuvent surprendre de la part de futurs professeurs sans doute appelés à enseigner le français. D'abord sur le membre de phrase " quoique je ne pusse les entendre " : Télémaque ne fait bien sûr pas allusion à la surdité dont il aurait été frappé dans son enfance. " Entendre " signifie " comprendre ". On ne pouvait donc pas traduire par ajkouvein. De même, l'expression " que mes ennemis te puissent écraser " équivaut pour le sens à " puissent mes ennemis t'écraser ". Il s'agit d'une malédiction, et non d'une allusion à la capacité physique que ces ennemis pourraient avoir d'écraser Télémaque. Traduire par ou par οι|ον<sup>tΔ ei\nai</sup> était donc inacceptable. Rappelons que le thème grec est aussi une épreuve de compréhension de la langue française. Mais il implique aussi une bonne connaissance de la langue grecque.

Le grec est une langue qui s'accentue selon certaines règles. Il faut les apprendre dans les grammaires et dans le *Précis d'accentuation grecque* de Michel Lejeune. Pour ignorer qu'un mot accentué de l'aigu sur la finale voit cet accent devenir grave s'il est suivi d'un mot accentué, il faut ne pas lire souvent de textes grecs. Certains candidats se trouvaient hélas dans ce cas. Les modifications d'accent dues aux enclitiques méritent aussi plus d'attention qu'on n'en trouve dans trop de copies. Même remarque pour l'orthographe des mots qu'il est facile de vérifier dans le dictionnaire grec-français et qu'il suffit alors de copier. Il faut écrire les esprits correctement, sinon, l'on commet un barbarisme orthographique, moins grave sans doute qu'un barbarisme morphologique, mais dont il est aisément de faire l'économie. Il est également facile, par une relecture attentive de la copie, d'éviter les omissions qui peuvent coûter cher si le passage omis a donné lieu à des fautes dans les copies où il a été traduit. Ajoutons que la ponctuation grecque est différente de la ponctuation française et qu'il faut éviter de confondre les deux.

La morphologie grecque doit être apprise et maîtrisée, qu'il s'agisse des déclinaisons ou des conjugaisons. Cela demande un apprentissage régulier qui passe aussi bien par la lecture des grammaires que par celle des textes grecs eux-mêmes. Il en va de même pour la syntaxe. Certaines règles élémentaires, comme celle qui veut que le génitif du pronom personnel réfléchi soit enclavé entre l'article et le nom dont il est le complément (*th; n seautou pavtrida*), mais jamais celui du pronom personnel non-réfléchi (*oJ lovgo<sup>n</sup> hJmw<sup>n</sup>* ; contrairement aux pronoms démonstratifs en fonction de possessif : *oJ touvtou lovgo<sup>n</sup>*), sont trop souvent ignorées ; on rappellera de même que les formes atones du pronom personnel doivent être utilisées dans l'expression de la possession (*oJ lovgo<sup>n</sup> sou*) et les formes toniques après préposition (*kata; sou'*). Enfin, on accorde souvent trop peu d'attention au temps des verbes, qu'il s'agisse du texte français ou de sa traduction en grec. N'importe quel temps grec ne peut pas traduire n'importe quel temps français et le choix des temps, dans les deux

langues, correspond toujours à des intentions précises qu'il s'agit de bien rendre. Par exemple, "c'est ainsi qu'on me l'a raconté" devait être traduit par un aoriste, et non par un présent. En revanche, il fallait traduire par un présent, et non par un imparfait, "je vous rapporte ces paroles".

D'une manière générale, on gagne à traduire le texte directement, sans périphrases et en allant au plus simple. Le titre, qu'il ne fallait pas oublier de traduire, comportait deux noms de personnages célèbres qui devaient être accompagnés de l'article, et il n'y avait pas lieu de chercher des complications. Une phrase comme ÔÔ Thlevmaco" dihgei'tai o{pw" oJ jOdusseu;" ajph'lqe ej" th;n Troivan pouvait convenir. Il n'y avait aucune raison de traduire Troie par Ilion et Ulysse par "son père". D'autre part, on doit s'efforcer d'écrire un grec aussi proche que possible de celui des prosateurs attiques de l'époque classique. Il faut donc écarter les mots et les tournures non-classiques et ceux qui ne sont employés que par les poètes. Le dictionnaire grec-français donne sur ce point les indications nécessaires. Pour traduire "tendrement", il ne fallait donc pas choisir filostovrgw" ou filostorgiva. En revanche, filofrovnw" convenait. De même, il faut être attentif à la lettre du texte français : "à peine formé" ne signifie pas "formé avec peine", mais "qui vient juste d'être formé". On ne pouvait donc pas traduire par movli". Mais des expressions comme a[rti pepoimnevnon ou comme ouj pantelw" pepoimnevnon étaient acceptables. Pour "éclore", il fallait préférer petavnnusqai, qui est classique, à ajnqe'i'n. "Aux yeux de ta mère et aux miens" devait être traduit sans périphrase, par exemple par le recours au génitif absolu, en employant participe présent du verbe oJra'n. Pour exprimer une action ou une circonstance, le grec préfère la tournure verbale, active ou passive, à un substantif. "Abandonner la vertu" devait être traduit par un verbe exprimant l'abandon au sens propre, comme katalipei'n ou ajmelei'n. Mais "je vous laisse ce fils" exprime la confiance qu'Ulysse a dans ses amis à qui il confie Télémaque. ejpitrevpein était donc approprié. "Enfance" ne pouvait être traduit par paideiva qui signifie "éducation". Il fallait recourir à une tournure participiale ajoutou' paido;" o[nto" ejpimelei'sqe. On pouvait rendre "se vaincre", qui n'a bien sûr aucune connotation guerrière, par la tournure auJtou' kratei'n ou par ejgkrath;(n) ei\nai (avec ou sans auJtou'). "Qu'on plie pour le redresser" pouvait être rendu simplement par o} kavmptetai i{na eujquvnhtai. "Quiconque" appelait l'emploi du relatif indéfini o{sti", mais il faut employer mhv comme négation dans ce type de tournure. Enfin, on pouvait traduire "jusqu'au fond de mon coeur" par povrrw ej" th;n yuchvn.

Le jury espère que ces quelques remarques de détail sur le texte de Fénelon pourront avoir une utilité méthodologique. La clé du succès en thème grec réside dans la lecture régulière de textes grecs, d'une grammaire grecque et dans l'examen attentif des articles du dictionnaire grec-français qui, bien plus que le dictionnaire français-grec, est l'instrument qui peut rendre les plus précieux services aux candidats.

Composition principale de grammaire française  
**option A français moderne**

Rapport établi par Joëlle Gardes Tamine

Bossuet, *Sermon sur la charité fraternelle*

Huit candidats ont cette année encore choisi cette option : les notes sont disparates, deux candidats obtiennent la moyenne, deux ont entre 8 et 10, les autres notes sont basses ou très basses (moins de 5). Les notes s'échelonnent de 3 à 12,5. La moyenne de l'épreuve est de 7, 6/20. Ce résultat est nettement meilleur que celui des années précédentes, et devrait encourager les candidats à choisir en plus grand nombre cette option.

**Lexique :** *prospérités* (l. 2), *venge* (l. 10), *destinées* (l. 13), *bienheureuse* (l. 14). (4 points)

On rappelle que l'on n'attend pas seulement une étude sémantique, mais une analyse lexicologique qui analyse la formation des mots, distincte de l'indication éventuelle de l'étymologie. La priorité de cette épreuve n'est pas la connaissance de la grammaire historique même si elle peut utilement éclairer tel ou tel emploi, mais bien celle des grands principes de la langue. On doit se garder de confondre la synchronie avec la diachronie. Préciser la formation d'un mot en latin n'éclaire en rien son fonctionnement dans le système du français. Sur le plan morphologique, il faut connaître les grands types formation des mots, mots simples (c'est le cas de *venge*, directement issu du latin) dérivés (*prospérités*) composés (*bienheureuse*). On attendait une discussion rapide pour *destinée*, que, sans connaissance historique précise, on pourrait être tenté de classer comme dérivé en *-ée* à partir de *destin*, sur le modèle de *jour/journée* mais qui est en fait une conversion (dérivation impropre) à partir du participe de *destiner*, ici au féminin. Il faut savoir distinguer la base des affixes, repérer les allomorphes et pouvoir donner quelques indications sur leur répartition. *Prospérités* par exemple devait être analysé comme un dérivé suffixal : à la base adjetivale *prospère*, s'ajoutait le suffixe *-ité*, qui indique le fait de posséder la qualité marquée par l'adjectif. La syllabation qui résulte de cette suffixation entraîne un allomorphe de la base (*prospère* /*prospér-*) par alternance vocalique entre la voyelle ouverte en syllabe fermée et la voyelle fermée en syllabe ouverte. Pour la morphologie lexicale, les candidats pourront se reporter aux livres de A. Niklas-Salminen, *La lexicologie*, collection « Cursus », A. Colin, 1997, A. Lehmann & F. Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Dunod, 1998 et J. Gardes Tamine, *La Grammaire*, tome 1, *Phonologie, morphologie, lexicologie*, collection « Cursus », Armand Colin, 1998 (3<sup>ème</sup> édition).

On ne peut que redire pour l'analyse sémantique ce qui a déjà été dit les années précédentes. C'est le sens le plus général du mot, dans le système de la langue, qui doit d'abord être présenté : le mot doit donc être replacé dans le champ sémantique auquel il appartient et situé par rapport aux mots auxquels le lient les relations lexicales que sont l'hyponymie, synonymie, antonymie. Il fallait par exemple essayer de préciser la différence entre *destin* et *destinée* (la situation individuelle qui résulte du destin). Une fois précisé le sens fondamental du mot, on doit rapidement retracer son évolution sémantique et mettre en évidence ses différents sens s'il est polysémique. C'était le cas de *bienheureux* (*qui jouit du bonheur*, par opposition à *malheureux*, mais aussi *qui jouit de la béatitude éternelle*). Il faut ensuite situer le mot par rapport au contexte, ce qui ne signifie pas qu'il faut se livrer à une explication de

texte mais le définir en s'appuyant sur les mots qui lui sont liés, soit syntaxiquement, comme *bienheureuse*, qui prend une connotation religieuse parce qu'il est épithète de *éternité*, soit lexicalement et sémantiquement. L'emploi du pluriel pour *prospérités* comme pour *destinées* faisait partie de l'étude du contexte et il fallait noter la valeur plus concrète liée au nombre. Pour finir (ou dans le corps de l'analyse, après la présentation des sens hors contexte) on doit, le cas échéant, marquer la différence de sens que le mot étudié peut avoir avec les emplois contemporains. C'était le cas de *venger*, qui signifiait ici *punir*. Résoudre les difficultés suppose que les candidats pendant l'année aient travaillé crayon en mains, repéré et analysé les mots difficiles ou spécifiques des auteurs du programme.

## Morphosyntaxe

### 1. *Que* dans le texte (6 points)

Cette question a, dans l'ensemble, été mieux traitée que les années précédentes, puisque trois candidats ont obtenu la moyenne. Pour préparer la question de syntaxe, il faut avoir repéré les difficultés que présentent les textes et les faits de syntaxe récurrents chez les auteurs et, à partir de la confrontation de deux ou trois grammaires, comprendre où se situent les principales difficultés.

Une définition préalable est indispensable ainsi qu'un fil conducteur qui permette de choisir un plan et d'orienter l'analyse. En aucun cas, il ne faut se contenter de passer en revue chaque occurrence et de la commenter. Il fallait dans cette étude mettre en lumière les critères qui permettent de séparer les différents *que* (par exemple dans une proposition isolée *vs* dans une proposition subordonnée ; forme invariable ou forme entrant dans une flexion...).

On ne pouvait non plus se satisfaire d'une description classée. Lorsque *que* était en tête d'une proposition subordonnée, il fallait par exemple insister sur son rôle dans le mécanisme de la subordination, puisqu'il permet à une proposition d'occuper une fonction nominale ou adjectivale, comme l'a bien montré Cl. Muller (*La subordination en français*, Armand Colin, Paris, 1996). Les problèmes enfin ne devaient pas être esquivés : dans *ce que les hommes ne peuvent pas dire* le relatif est-il, comme l'affirment certaines grammaires, « complexe » (*ce que*) ou, plus simplement *que*, qui a pour antécédent le démonstratif neutre *ce* ? Dans la construction clivée (extraction) en *c'est... que*, quelle est la nature de *que* ? relatif, puisqu'avec une autre fonction on voit apparaître *qui* (*c'est lui qui veut*), mais relatif dont la flexion est restreinte (*c'est à lui que je parle*), et donc en voie de lexicalisation ? Dans *quoi que le monde puisse dire*, que plusieurs candidats ont confondu avec une concessive en *quoique*, comment analyser *que* ? *Quoi que* peut être vu comme un relatif indéfini, mais on peut se demander avec Marc Wilmet (*Grammaire critique du français*, Duculot, Paris, 1997) s'il ne faut pas l'analyser et faire de *que* un relatif « étendu » qui reprend l'antécédent *quoi* et qui est complément de *dire* ? Il ne s'agit pas nécessairement de trancher les problèmes, mais de montrer qu'on les a vus. La grammaire de Wilmet permet de voir clairement les points qui méritent une discussion et peut fort utilement être consultée en complément d'une grammaire plus simple (Arrivé et alii, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986 ; Gardes Tamine, *La Grammaire*, tomes 1 et 2, Armand Colin, Paris, 1998, 3<sup>ème</sup> édition).

### 2. Quelles remarques grammaticales pouvez-vous faire sur « Nous le voulons voir tout parfait » (l. 4-5) ? (2 points)

La première remarque intéressante à faire concernait évidemment l'ordre du clitique *le*, qui, conformément à l'usage au XVII<sup>e</sup> siècle, précède le verbe opérateur fléchi, de même qu'il

précède l'auxiliaire dans les formes composées du verbe, et non le verbe à l'infinitif dont il est complément. La seconde concernait la fonction de *tout parfait*, attribut du clivage objet.

### Stylistique (8 points)

L'étude stylistique suppose que l'on ait au préalable compris le texte et qu'on en ait vu, comme dans une explication littéraire, les enjeux. Elle suppose également une connaissance suffisante de l'œuvre au programme pour pouvoir replacer l'extrait dans son contexte. Du *Sermon sur la Charité fraternelle*, on ne possède que la péroration, l'extrait proposé en était la toute fin, et se situait donc dans un moment particulièrement important pour emporter l'adhésion de l'auditoire. On ne pouvait analyser le texte sans avoir un minimum de connaissances rhétoriques et historiques. Les sermons posent en effet deux types de question, d'une part celle de la légitimité de l'emploi même de la rhétorique dans un domaine où la Vérité devrait s'imposer et d'autre part, parce qu'elle est *in situ*, celle des destinataires du discours, en particulier quand il s'agit explicitement du roi. Il fait ici l'objet de remontrances (*nous ne pouvons consentir qu'aucune [vertu] lui manque*) et de conseils. La théorie du prédicateur intérieur, rappelé dans l'extrait par le champ associatif de la voix et de l'intimité répond à la première question, le mélange d'ordres et d'apostrophes avec des louanges constantes à la seconde. Voici quelques points qui méritaient d'être relevés :

- la posture du prédicateur, l'ethos, conseiller mais aussi prophète qui fait appel au grand thème de la justice divine et promet la félicité (clausule de la péroration).
- le passage de la troisième personne pour désigner le roi dans la première partie du paragraphe (déictique *ce, ce roi, ce grand monarque*, chaîne anaphorique, *lui, le, sa*, etc) à l'adresse directe (apostrophes et impératifs).
- le réseau d'antithèses qui opposent les deux royaumes, celui du ciel et celui de la terre (*Seigneur/Sire, royales/chrétiennes*) mais aussi le peuple et le roi, qui n'est pas un individu quelconque, mais le représentant de Dieu et partant, particulièrement exposé aux regards (répétition de *public*, champ associatif du regard). Cette opposition se faisait sur le fond d'un caractère identique, celui de la grandeur (expression du haut degré, hyperboles, répétition de l'adjectif *grand*).
- le caractère oratoire du passage, marqué par le rythme (répétitions et parallélismes, alternance de phrases brèves et amplifiées —voir J. Gardes Tamine et M.-A. Pellizza, *La construction du texte*, Armand Colin, Paris, 1996) et, dans cette partie du sermon, par les mouvements de passion (le pathos), marqués en particulier par les modalités de la phrase.

## LINGUISTIQUE ANCIENNE OPTION B

### I Grec

Rapport établi par Alain Blanc

Soixante-deux candidats ont composé en option B, soit huit de plus qu'en 2002. La moyenne a été de 7,86, légèrement plus haute que celle de l'an dernier (7,5).

Les notes se répartissent comme suit :

- 14,5 : une copie
- de 14 à 12 : neuf copies
- de 11,75 à 10 : douze copies
- de 9,5 à 8 : neuf copies
- de 7,5 à 6 : onze copies
- de 5,4 à 4 : douze copies
- moins de 4 : huit copies.

On se réjouit de voir qu'il y a dix copies qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 12, ce qui témoigne du bon niveau des candidats cette année.

Comme par le passé nous tenons à rappeler que les candidats doivent tendre à la plus grande clarté possible et pour cela il est essentiel qu'ils veillent à bien donner l'analyse grammaticale (en employant, pour ne pas perdre de temps, les abréviations habituelles) et la traduction des formes qu'ils commentent.

#### 1. Le genre grammatical et le genre naturel : leur expression morpho-syntaxique dans les vers 695-705.

En grec, comme dans les autres langues indo-européennes anciennes, tout substantif a un genre (M, F, ou Nt). Quand il s'agit d'êtres animés, le genre coïncide le plus souvent avec une distinction de sexe, mais pour les autres substantifs, la distinction est arbitraire. Le sujet demandait donc qu'on examinât si le genre naturel et le genre grammatical ont les mêmes marques, et qu'on étudiât le comportement syntaxique des éléments porteurs de la catégorie du genre : le genre est-il de même nature dans le substantif, dans le pronom, dans l'adjectif, et qu'est-ce que le phénomène de l'accord ?

Deux sortes de plan ont généralement été adoptés suivant qu'on a privilégié la diachronie ou la synchronie. Dans le premier cas, les candidats ont fortement mis en relief la primauté de la distinction animé / inanimé, puis ont tenté de montrer comment les langues ont réparti les substantifs dans les trois classes M, F, Nt, avec, en principe une répartition fondée sur le genre naturel pour les êtres animés (exceptions : des mots comme paidivon, tevknon, etc.), une répartition qui ne paraît pas explicable pour les autres ; dans le second cas, ils ont exposé en premier les grandes tendances morpho-sémantiques (première déclinaison associée préférentiellement au féminin, seconde décl. au masculin ; troisième décl. indifférenciée sous ce rapport), tout en relevant les exceptions (masculins du type de polivth", féminins du type de hJ oJdov", etc.), et ont gardé les éclaircissements diachroniques pour un second temps. L'une et l'autre démarches se défendaient et toutes les deux ont été acceptées.

Pour que le sujet ne soit pas immense, le texte avait été limité (v. 695-705). On pouvait donc s'efforcer d'être complet tout en développant le commentaire des formes importantes. Comme exemples d'adéquation entre genre naturel et genre grammatical, le texte présentait ajnhvr (nominatif en 702 ; a[ndra en 704) et gunhv (nom. en 698 ; gunai'ka en 695 ; gunaikov" en

702). Il était important de faire remarquer que si les éléments qui se rapportent à l'homme ou à la femme sont en général marqués morphologiquement du point de vue du genre (wJrai'o", ajpoleivpwn, ejpiqeiv" pour l'homme ; th;n de;... h{ ti" ; th" ajgaqh", etc.), ajnhvr n'est pas marqué (il a même flexion que mhvthr f.) et si gunhv l'est en synchronie au nominatif (cf. les féminins en <h), il ne l'est pas aux autres cas (thème gunaik<). Il convenait d'insister aussi sur le fait que le genre est inhérent au substantif (oJ ajnhvr, oJ gavmo", to; h\qo", etc., et pas autre chose), ce qui n'est pas le cas pour le pronom (ne pas omettre h{ ti" et sevqen) et l'adjectif, où la marque de genre (quand elle est exprimée) est imposée par le phénomène de rection qu'est l'accord. — Le fait que l'on puisse dire oJ ou hJ i{ppo", oJ ou hJ bou" ne change rien au principe de la fixité du genre dans le substantifs ; il s'agit en l'occurrence de substantifs qui peuvent avoir, intrinsèquement, les deux genres.

Sur le plan de la morphologie, le neutre méritait quelques remarques pour sa différenciation incomplète d'avec le masculin, mais c'était surtout les marques du genre féminin qui méritaient les plus longs commentaires (sans toutefois que l'on doive inclure ici ghvrai> du vers 705, qui est un neutre) : au suffixe <a- / <h, bien représenté dans le texte, il fallait joindre \*ya±/ya- et l'on pouvait donner comme exemples les participes du texte (ejpiqeiv" □ ejpiqeis'a). Méritaient alors une remarque les adjectifs composés, en principe épicènes (a[diko", <o", <on), et, au vers 704, le génitif deipnolovch", qui, pour sa part, est marqué comme féminin, alors que l'on était en droit d'attendre un \*deipnolovco", <ou, qui aurait eu le défaut de masquer le genre naturel : belle occasion de conclure sur le principe de l'économie linguistique, qui engage à ne pas multiplier les marques, et le besoin de clarté, qui a amené le poète à s'écartez de la norme.

## 2. Les traitements des hiatus externes et les effets de ces phénomènes sur la métrique (texte entier).

Quelques candidats, rares heureusement, ont fait un contresens sur le sujet et ont parlé des hiatus à l'intérieur des mots. C'était, au contraire des hiatus entre les mots qu'il s'agissait. Cette question touchait à la phonétique générale, la phonétique grecque, et en particulier celle du grec archaïque, et enfin à la technique poétique : *Les travaux et les jours* d'Hésiode étant écrits en hexamètres dactyliques, la présence ou la résolution d'un hiatus amènent des résultats différents. De plus, lorsqu'il y a hiatus, la nature du premier des deux phonèmes contigus (voyelle brève / voyelle longue ou diphthongue) a son importance.

Le texte contenait des situations variées qu'il fallait relever et classer avec soin. À côté de faits aisément reconnaissables, qui n'exigeaient pas de longs commentaires, il y avait quelques cas plus difficiles à découvrir qui méritaient des études approfondies.

Certains candidats ont commencé par les cas d'élation, puis par ceux de non-élation ; d'autres ont fait l'inverse, et en effet, les deux plans pouvaient convenir, pourvu qu'ils fussent bien présentés, avec des transitions marquées et des subdivisions claires. Pour les cas d'élation, un classement était souhaitable d'après la voyelle élidée. Il y avait des <a±, des <e, et un <i± (ejpV a[maxan, v. 692). Ne posaient problème que poti; oīkon, sans élation, à traiter donc dans l'autre partie, et au vers 702 lhivzetV a[meinon. Dans la majorité des copies, le phonème qui a été élidé a été pris pour un <o et on a donc cru à un imparfait sans augment. Mais le contexte est au présent, et c'est manifestement lhivzetai que l'on attend : il fallait reconnaître que la diphthongue <ai qui termine les désinences primaires moyennes peut s'élier dans la poésie épique (type bouvlomV ejgwv) comme l'indique par exemple P. Chantraine, *Grammaire homérique*, I, 86. Quelques candidats l'ont très justement fait observer.

Les procédés autres que l'élation qui compossaient l'autre (ou les autres) partie(s) comportaient l'hiatus graphique de poti; oīkon (v. 695), la présentation d'une voyelle brève par usage d'une

nasale éphelcystique, et l'abrégément d'une voyelle longue ou d'une diphtongue en hiatus au temps faible.

L'absence d'élation de poti; oī\kon a été mentionnée dans presque toutes les copies, mais il ne suffit pas de dire qu'il y avait étymologiquement un wau à l'initiale de oī\ko"; il faut aborder le problème de la prononciation à l'époque où Hésiode a composé son poème. Or deux autres expressions pouvaient intervenir dans la discussion : en 701, ajmfi;" ijdwvn et en 699 w{" kV h[qea kedna; didavxh"/". L'élation de ke montre que l'on ne prononce plus le Ú de Úh'qo", et la présence du sigma dans ajmfi;" engage à lire ijdwvn sans Ú (si du moins ajmfiv" ijdwvn n'est pas un rajeunissement de \*ajmfiv Úidwvn). On pourrait donc croire que le wau n'existe plus et qu'Hésiode prononçait poti; oī\kon avec un hiatus réel. Toutefois, comme ce poète pratique l'élation régulièrement, on peut douter qu'il ait toléré ici un hiatus, et dans ce cas, on doit admettre que le Ú s'est transmis dans la tradition poétique : Hésiode le prononçait peut-être encore bel et bien dans certains mots, selon les besoins du mètre. Nous n'attendions pas certes, de solution tranchée, mais il valait la peine de poser le problème, et c'est avec plaisir que nous avons vu ajmfi;" ijdwvn et kV h[qea évoqués dans quelques copies.

Il reste les quatre formes qui ont été les plus maltraitées, toi w{rio" (697), kai; i[fqimon (704), eu[ei a[ter (705) et kai; wjmw'/ (705). Écartons tout d'abord des erreurs qui se sont produites assez souvent : l'hiatus n'est pas dû à l'expiration initiale de w{rio" (une aspiration n'empêche pas les éissions), ni à un Ú à l'initiale de i[fqimon (kai; en ce cas compterait pour une longue). La scansion permettait de voir que les diphtongues ont ici la valeur d'une voyelle brève, et qu'il s'agit donc d'abrégements de voyelles longues ou de diphtongues au temps faible. Cette règle a hélas été souvent mutilée dans les copies, mais tous les éléments en sont nécessaires : cet abrégement ne se produit pas au temps fort, et il affecte aussi bien les voyelles longues que les diphtongues. Il était donc vain d'évoquer, comme l'on fait un bon nombre de candidats, une consonantisation du second élément de diphtongue.

Le rassemblement de ces différents éléments de réponse permettait de conclure sur la technique poétique d'Hésiode, de montrer quelle latitude il a dans ses choix et avec quel art il en use.

Les réponses à cette question ont été extrêmement inégales : si quelques candidat(e)s ont fait des réponses très complètes, d'autres ne s'étaient manifestement pas assez entraînés à scander des hexamètres.

LINGUISTIQUE ANCIENNE  
OPTION B

II LATIN

Rapport établi par Christian Nicolas.

La moyenne de l'épreuve s'établit à 6,78. Sur les 62 candidats ayant composé, deux copies sont des copies blanches et plusieurs copies sont incomplètes : huit n'ont pas traité la première question, cinq autres ont négligé la seconde. Cela contribue naturellement à grever la moyenne générale. L'éventail des notes (hors copies blanches) va de 0,75 à 13,75.

La répartition des notes est :

- 10 et plus : 13 copies
- de 7 à 9,75 : 18 copies
- de 5 à 6,75 : 11 copies
- moins de 5 : 20 copies

**Question 1.** Les verbes d'énonciation valant actes de discours : analyse pragmatique et syntaxique.

La première question obtient la moyenne de 8,37 (en ne prenant en compte que les copies ayant effectivement produit une réponse).

L'énoncé méritait d'être interrogé. C'est un principe méthodologique qui vaut d'être rappelé, tant pour l'épreuve écrite que pour les exposés de linguistique à l'oral. En l'occurrence, il convenait de se demander ce que sont les «verbes d'énonciation» et ce que sont les «actes de discours», terminologie légèrement différente de celle d'«actes de langage» et qui n'a guère été remarquée. Il faut d'ailleurs signaler que, si les candidats restent un peu trop hésitants à critiquer les termes de l'énoncé, ils sont rarement restés muets sur cette question de linguistique un peu moderne, voire furieusement tendance. Faute de sérier vraiment les enjeux du sujet, ils ont tâché de montrer l'étendue de leurs connaissances sur les théories de l'énonciation : ont été convoqués, souvent à bon droit, Benveniste, Austin, Grice et d'autres savants.

*Recordor* «je me rappelle» et *auditis* «vous entendez» ne peuvent être dits verbes d'énonciation. Des tournures telles que *dubitabitur* ou *manifestum est*, quand bien même elles sont aptes à engager un **discours indirect**, ne sont pas non plus des verbes d'énonciation. Le corpus comprenait en revanche à coup sûr les formes *dicere*, *uocare*, *nominatus*, *postulentur*, *promisit*, *exposcente*, *iuberet*, *deprecantes*, *praedicat*, *uocat*, *appellat*, et, peut-être (cela valait une discussion), *imperante* (qui signifie ici «être imperator» et non pas «ordonner»). On pouvait entreprendre de classer ces verbes par séries sémantiques : verbes de déclaration neutre, comme *dicere*, qui fonctionne à vrai dire comme l'hyperonyme de tous les autres, ou *praedicat* (qui sous-entend néanmoins une attitude du locuteur) ; ceux qui engagent un acte de langage de l'ordre de la supplication : *exposcente*, *deprecantes*, tous deux formés sur le thème \**prek-* - les remarques étymologiques ont été bienvenues - , du serment (*promisit*), de la demande autoritaire (*iuberet*, *postulentur*, lui aussi de la famille de \**prek-*). Une autre catégorie regroupait les verbes en rapport avec la désignation : *uocare*, *nominatus*, *uocat*, *appellat*, signifiant tous «nommer, appeler, donner un nom», auxquels on pouvait ajouter en l'espèce *praedicat*, ici très proche de ces sens ; tous ces verbes de désignation ont la particularité d'engager de la polyphonie : c'est très net avec *praedicat*, les termes *emendata* et *correcta* étant des quasi-citations de la phraséologie de propagande de Galba (il s'agit d'une **connotation autonymique**). Pour les autres verbes, plus spécifiques à l'acte de désigner, il y

a également polyphonie dans la mesure où le terme mis en valeur par ces structures, qui a l'air d'être attribut du sujet (*princeps nominatus*) ou de l'objet (*priuatum me uocare*), est un **autonyme** («désigné par <le terme de> *princeps*»), en sorte que, même s'il n'y a qu'une seule instance énonciative («je me désigne du nom de *priuatus*»), l'autonyme lui-même appartient au métalangage et, à ce titre, sonne spécialement à l'intérieur de l'énoncé.

La particularité de tous les verbes du corpus est d'être susceptibles d'emplois performatifs. On s'attendait à ce que le mot fût cité et l'attente fut plus d'une fois déçue. Il n'y a aucun emploi performatif strict dans le passage, puisque le verbe n'est performatif qu'à la première personne de l'indicatif présent actif ; le plus proche de la performativité, à cet égard, est *nec priuatum me uocare sustineo*. Mais il convenait de remarquer que tous ces verbes peuvent, à la première personne, faire acte de langage performatif : «je te supplie», «je promets», «j'ordonne» désignent en eux-mêmes l'acte de langage dénoté. Il en va de même pour les verbes de désignation («j'appelle telle chose X») qui engagent un acte de baptême terminologique.

Syntaxiquement, on pouvait remarquer la construction de *dicere* avec interrogative indirecte et signaler que la neutralité de ce verbe le rend apte à introduire toute sorte de discours : assertion (d'où la proposition infinitive), question (d'où l'interrogative indirecte), ordre (d'où la complétive en *ut*). D'autres verbes, au contraire, sont très nettement pré-orientés et sont moins malléables dans leur construction. À cet égard, la construction de *iubeo* avec la proposition infinitive pose question.

Aucune copie n'a remarqué un fait troublant. La dernière phrasae met en parallèle plusieurs constructions de *uocat* et d'*appellat* (qui ont exactement les mêmes constructions et emplois) : *Nam quae alii scelera, hic remedia uocat, dum falsis nominibus seueritatem pro saeuitia, parsimoniam pro auaritia, supplicia et contumelias uestras disciplinam appellat*. Si la chose réelle (*seueritatem, parsimoniam, supplicia et contumelias*), désignée par un nom unanimement accepté, fonctionne comme le COD du verbe, l'autonyme, représentant la désignation idiolectale de Galba, est traité soit à l'accusatif, comme un attribut du COD, soit au moyen d'un groupe prépositionnel en *pro* et est susceptible d'être représenté génériquement par un groupe à l'ablatif : *falsis nominibus*, complément de moyen sans doute, est développé par *pro saeuitia* etc. puis par *disciplinam*. La structure *talia mihi uidentur omnia quae probabilia uel ueri similia putaui nominanda; quae tu si alio nomine uis uocare, nihil repugno* (*Ac. Priora*, fragments incertains) pose un réel problème syntaxique, mettant sur le même plan des groupes à l'accusatif ou au nominatif (si l'on est au passif) et des groupes à l'ablatif, le cas échéant coordonnables (Plin. XXII, 24 : *pseudoanchusa ob id appellata, a quibusdam uero echis aut doris et multis aliis nominibus*). On n'attendait pas à ce problème très difficile une solution ; on espérait seulement sa mise en lumière.

Comme il est notable que la question était assez difficile, la notation a été aménagée en conséquence. Les exposés difficiles ne réussissent pas plus mal aux candidats que les grandes questions classiques. D'ailleurs celle-ci a été mieux récompensée que la seconde, beaucoup plus banale.

**Question 2.** Le timbre des voyelles brèves intérieures dans les paragraphes 1 et 2 (du début à *trucidauerit*, ligne 9) : analyse phonologique (synchronie et diachronie)

La seconde question obtient la moyenne de 7,39 (en ne prenant en compte que les copies ayant effectivement produit une réponse).

On sera moins prolix à propos de la question de phonétique. Plusieurs candidats rencontrés à l'oral ont exprimé leur surprise d'avoir dû traiter une question sur des voyelles brèves dans un texte en prose. Certes, on ne peut pas scander Tacite, mais cela n'empêche pas qu'il a recours, lui aussi, à des voyelles brèves ! Bien sûr, il est impossible de déterminer la

quantité du i radical de *trucidauerit* : l'erreur était donc possible et elle a été pardonnée. Mais dans la plupart des cas, on pouvait se tirer d'affaire : est-il inconsidéré d'attendre qu'un agrégatif de grammaire connaisse la quantité du o d'un suffixe aussi célèbre que celui des noms d'agent (*imperatorem*), et, ce faisant, ne le traite pas dans son corpus ? est-il inconsidéré d'attendre qu'on utilise ses connaissances de la loi d'apophonie pour **déduire** des quantités vocaliques (*parare* est base d'*imperare* : il y eu apophonie, donc c'est un a bref dans *parare*, un e bref dans *imperare*) ?

Parmi les erreurs récurrentes, il y a celle qui consiste à parler d'apophonie à propos du e de *trucidauerit* ou de *processerim* : l'apophonie consiste en une fermeture vocalique ; ici, au contraire, on a une ouverture de i bref vers e au contact du r. On a beaucoup lu l'erreur également qui consiste à parler systématiquement d'abrévement pour toutes les voyelles relevées, ce qui suppose que toutes étaient longues.

Parmi les oubliers, signalons qu'on pouvait évoquer différents types d'abrévement systématique : hiatus interne (*habeatis* ; mais *adeo* n'est pas l'objet d'un abrévement puisque son e en hiatus était déjà bref), loi d'Osthoff (*imperante*). On devait aussi évoquer le timbre de la voyelle d'apophonie, conditionnée par le contexte phonologique (syllabe ouverte ou fermée ; présence d'un phonème vélaire induisant u, comme dans *populi*, à cause du l *pinguis* de *populus* ; hésitations de timbre : *manifestum* / *manufestum*) ou morphologique (*imperante* garde son a pour des raisons de cohérence paradigmatische).

Il s'agit là, comme on voit, d'éléments de questions de cours qui ne demandaient qu'à être ordonnés.

**GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE**  
**COMPOSITION FRANÇAISE COMPLÉMENTAIRE**  
**OPTION B**

**Ancien français**

**Rapport établi par Geneviève Joly**

60 candidats ont choisi cette option. Comme pour l'option A, les résultats sont globalement supérieurs à ceux de l'an passé. Si la moyenne reste faible (5,69), elle marque cependant un progrès par rapport au 5,10 de 2002. Surtout, 11 copies ont obtenu 10 ou plus (contre 6 l'année dernière) et certaines d'entre elles ont atteint des notes très honorables (un 15,5 – deux 15 – un 14,5 et un 13,5).

L'effort doit pourtant être poursuivi car 22 copies ont encore obtenu une note inférieure à 4. Il reste donc une grande disparité entre les candidats. Il serait bon que tous se persuadent de l'intérêt qu'ils ont à préparer l'épreuve d'ancien français, qu'elle peut leur apporter les points indispensables pour leur admission au concours : cette année encore, les premiers reçus se sont octroyé les meilleures notes en ancien français.

Les remarques faites à propos de l'épreuve de l'option A valent bien entendu pour l'option B. Je ne les reprends pas ici.

### **1. Traduction.**

Les candidats qui connaissaient bien le texte n'ont pas été déroutés par l'extrait proposé. Les autres ont eu parfois du mal à traduire certains mots ou certaines constructions, faisant preuve d'une méconnaissance du lexique mais aussi des rudiments de la morphologie et de la syntaxe médiévales. Quelques exemples :

- *ce* (3784) a été confondu avec la conjonction de subordination hypothétique *se*, ce qui a donné lieu à un contresens sur la phrase, traduite par « si tu le crois » à la place de « à ce que je crois ».
- *tort* (3795), subjonctif présent du verbe *torner* « tourner », a été pris pour le substantif *tort* et traduit – en dépit de la construction – par « faire tort ».
- *prex* (3797) a été confondu avec l'adjectif qualificatif *prez* « prêts » : il s'agissait en fait de *preus*, le graphème -x notant comme toujours en ancien français la séquence -us.
- *messages* (3801) présente le particularité – bien connue dès les cours d'initiation – de pouvoir désigner aussi bien le « message » que celui qui le transmet, autrement dit le « messager » : c'est ce second sens que le mot prenait logiquement dans le contexte.

### **2. Phonétique.**

Pour les remarques générales sur la méthode, je renvoie au rapport établi sur la composition principale.

Une fois encore, certains candidats ont négligé totalement cette question, ne proposant même pas les moindres rudiments d'explication. Peut-être ne connaissaient-ils pas l'étymon du mot ? L'étude de *pes/paiz* figure pourtant dans la plupart des manuels avec son étymon *pacem*.

La transcription phonétique de l'étymon a montré par ailleurs que trop de candidats ignoraient que -c- est un graphème et non un phonème et qu'il sert à noter l'occlusive dorso-vélaire sourde [ k ] : [ pakem ].

L'accent, qui doit figurer obligatoirement sur l'étymon, portait sur le [ a ] de ce mot dissyllabique. Quant à la quantité de la voyelle tonique, je n'attendais pas qu'elle fût précisée puisque son évolution et le résultat obtenu en ancien français ne nous permettent pas de la déterminer.

### 3. Morphologie.

La question portait sur le futur 2 (ou « forme en *-roit* »). Là encore, je renvoie aux conseils de méthode que je donne dans le rapport sur la composition principale.

Beaucoup de candidats ignorent le paradigme désinentiel de ce tiroir verbal (la base ne pose pas de problème puisqu'elle ne varie pas).

- Le paradigme médiéval doit être commenté avec précision. Les formes du futur 2 se décomposent en plusieurs morphèmes :

- morphème lexical : la base ;
- morphème de temps : -R- du futur, que l'on trouve également dans le futur 1 ;
- sous-morphème de tiroir verbal : morphème d'imparfait *-oi(e)-*, aux P1, 2, 3, 6 / *-i-*, aux P4 et 5 (il permet de différencier le futur 2 du futur 1) ;
- morphème de personne.

Autrement dit, il ne suffit pas d'énumérer des formes un peu au petit bonheur ! Il faut procéder à une analyse morphémique complète des six personnes.

- L'étude diachronique reste trop souvent brouillonne : on aborde tout en même temps (l'évolution du latin à l'ancien français, de l'ancien français au français moderne, l'évolution des bases, des désinences...). Le commentaire doit être structuré autant qu'on le peut : il est censé rendre compte de la mise en place et de l'histoire d'un système et non évoquer selon l'humeur du moment (ou la médiocrité du savoir ?) telle ou telle forme isolée.

- Les connaissances minimales ont parfois manqué aux candidats, dont quelques uns ignorent que le latin classique, s'il possédait bien un futur de l'indicatif, n'avait pas en revanche de « conditionnel » et que ce tiroir a été créé à l'aide d'une périphrase, dans les premiers siècles de notre ère, sur le modèle du futur analytique (développé, lui, parallèlement au futur synthétique classique). Certains candidats parlent bien de périphrase mais sont incapables ensuite de justifier les formes médiévales faute de connaître suffisamment les phénomènes phonétiques et analogiques qui sont entrés en jeu.

### 4. Syntaxe.

Deux questions étaient proposées :

**4.1.** La première, de synthèse, nécessitait un classement raisonné des subjonctifs du passage. L'exposé doit être parfaitement structuré : un relevé des formes, vers à vers, assorti d'un commentaire rapide, est totalement insuffisant.

Différents types de plans étaient possibles : le plus souvent les candidats sont partis de la nature de la proposition qui contenait le subjonctif, ce qui était une bonne idée. Mais dire que tel subjonctif « se trouve dans une subordonnée conjonctive circonstancielle de temps introduite par *tant que* » (3793), c'est rester incomplet. Il faut expliquer pourquoi la locution

introductrice entraîne le mode subjonctif, préciser si c'est constant ou non (*tant que* peut également être suivi de l'indicatif). Il convient, à partir de là, de s'interroger sur la charge sémantique des subjonctifs du texte : traduisent-ils eux-mêmes l'idée regardante qui porte sur le procès subordonné ou n'en sont-ils que des marqueurs secondaires ?

Disons que dans l'ensemble les candidats ne se posent pas suffisamment de questions. Leurs analyses demeurent superficielles et, de ce fait, peu éclairantes et peu intéressantes.

**4.2.** La seconde, ponctuelle, invitait à commenter une construction syntaxique typique de l'ancien français, celle du complément déterminatif du nom.

Il s'agissait ici de la construction à morphème zéro, dont l'emploi devait être justifié avec précision : elle n'est, en effet, possible que lorsqu'un certain nombres de conditions sont remplies. Il fallait les énumérer, sans se contenter de dire que le complément était un nom de personne ! Si le déterminant (sa nature grammaticale, son entourage syntaxique et son sémantisme) entre en jeu, la relation existant entre les deux éléments de la séquence est tout aussi importante pour le choix de la construction.

## 5. Vocabulaire.

Je renvoie au rapport sur la composition principale, dans lequel je rappelle la méthode à suivre impérativement pour traiter cette question.

Le mot proposé, l'adjectif *proz* est un véritable terme de civilisation ; de plus, il était abondamment représenté dans *le roman de Thèbes*. Il a donc été très décevant de voir que certains candidats n'étaient même pas capables de l'identifier. Quant à son évolution ...

✿ On trouvera quelques indications bibliographiques à la fin du rapport sur la composition principale.

## **Composition française complémentaire** **Option B**

Rapport établi par Joëlle Gardes Tamine

Baudelaire, *Semper eadem.*

60 candidats ont composé. La moyenne des notes de l'épreuve est de 5,96/20. Elle continue donc à baisser. Les notes s'échelonnent de 1 à 14. Le nombre des copies au-dessous de 5 est important (24 copies) et indique que plus du tiers des candidats ne semble pas préparer cette épreuve, alors que les outils ne manquent pas qui pourraient aider efficacement à l'affronter. 17 copies ont été notées de 5 à 6,5. 13 l'ont été de 7 à 9,5 et 6 seulement, comme l'année dernière, alors que les candidats étaient plus nombreux, atteignent la moyenne. Les conseils et les remarques proposés pour l'épreuve de l'option A sont évidemment valables pour l'option B. Nous ne les reprendrons pas.

**Lexique** : étudiez les mots *enfantin* (v. 10), *subtils* (v. 11) (3 points)

Les défauts des années précédentes sont toujours présents, c'est-à-dire en particulier la confusion de la diachronie et de la synchronie, la méconnaissance de la morphologie lexicale, et pour l'analyse sémantique, l'absence de méthode et d'attention au contexte. *Enfantin* devait être analysé comme un dérivé adjectival à partir d'une base nominale grâce au suffixe relationnel *-in*. Il s'adjoignait à l'allomorphe long de la base [ãfãt-] qui apparaît devant voyelle. On sait que c'est une des grands principes de la morphologie que l'alternance des formes courtes et des formes longues. En revanche, *subtils* est une réfection à partir d'une forme directement issue du latin. Il était intéressant de remarquer que l'un comme l'autre terme étaient ambigus : *enfantin*, par sa formation, signifie « de l'enfant », « qui appartient à l'enfant, mais aussi « simple », « naïf », et cette valeur péjorative qui le rapproche d'*infantile*, est en accord avec l'adjectif *ignorante* du vers précédent et *subtils* signifie à la fois « mince », « tenu », ce qui est en accord avec le terme *lien*, mais aussi « difficile à préciser, à saisir », ce qui cette fois s'accorde avec le champ associatif du secret et du mystère.

On remarque que Baudelaire pour les deux mots joue avec l'étymologie, puisque enfant a pour étymon *infans*, « qui ne parle pas encore », ce qui fait écho antithétiquement au verbe *se taire*, et *subtils* renvoie au tissage de la toile, ce qui permet de redonner un sens concret à la métaphore du lien.

**Morphosyntaxe** : les modalités de la phrase (8 points)

Une telle question ne se conçoit pas sans une définition générale de la modalité (ce qui suppose la prise en compte de l'énonciation) et l'évocation rapide des moyens par lesquels elle se marque, la construction de la phrase n'étant que l'un de ces moyens. Énumérer d'entrée de jeu ces différentes constructions ne permet en aucun cas de comprendre leur place parmi la modalité et ôte à la question une large partie de son intérêt.

Il fallait ensuite présenter les différentes modalités de la phrase qui s'opposent à l'assertion, qui représente une sorte de degré zéro et indiquer clairement de manière synthétique quels sont les moyens qu'elles utilisent. Ces moyens sont la construction de la phrase, l'ordre des mots et la ponctuation dans l'écrit, qui répond à l'intonation dans l'oral. La question du mode verbal devait être posée pour l'impératif, qui, considéré comme un mode par certains grammairiens si bien qu'il constitue pour eux un des éléments qui permettent de repérer la modalité jussive, n'est pour d'autres qu'un emploi particulier de l'indicatif avec absence de sujet, ce qui suffit à caractériser cette modalité.

Une dernière question devait être posée, celle de l'exclamation, que certains considèrent comme une modalité, alors que d'autres lui refusent ce statut, puisqu'elle accompagne les autres modalités qui s'excluent au contraire entre elles.

Là encore, le jury n'attendait pas des certitudes, mais du recul et de la réflexion. L'argumentation est une partie importante de la grammaire qui ne saurait se réduire à un savoir livresque.

## Stylistique (9 points)

Le commentaire stylistique, comme un commentaire composé, doit s'organiser autour de quelques points saillants qui permettent de situer et d'interpréter les faits de langue et de versification dans le cas d'un poème. S'agissant d'un sonnet, forme souvent pratiquée par Baudelaire qui s'est de surcroît expliqué sur les raisons de sa prédilection et sur son goût pour les « prosodies et les rhétoriques », les candidats se devaient d'analyser l'organisation formelle (sonnet « libertin » abab cdcd eef ggf) et sémantique du sonnet. De ce point de vue, il présente une tension entre les quatrains, organisés autour de l'antithèse entre *dire* (*disiez-vous*) et *se taire* (*taisez-vous*) et les tercets, mais aussi une articulation entre ces deux parties, puisque les impératifs commencent dès le second quatrain, et que la répétition en contact de *taisez-vous* à la fin du vers 8 et au début du vers 9 assure leur liaison. On devait également remarquer la composition déséquilibrée deux vers initiaux seulement rapportent en discours direct les paroles d'une femme à qui s'adresse tout le reste du texte (apostrophes, impératifs). Quelques autres points devaient être relevés :

- l'ambiguïté ou la polysémie de certains termes, ce qui est un des ressorts de la poésie, mais concourt également au climat d'incertitude et de mystère qui commence avec l'adjectif *étrange* à la rime. Le titre, *toujours la même (femme)* ou *toujours les mêmes choses* est le premier élément à noter. *Enfantin* et *subtil* déjà analysés en lexicologie devaient être commentés dans cette perspective.
- Les figures. Il s'agit évidemment des comparaisons et des métaphores, en particulier celle du vin qui, employée dans la première strophe, réapparaît à la dernière et introduit un thème cher à Baudelaire, celui de l'ivresse, dont on sait quel rôle elle joue dans la création poétique. Elle est ici associée au mensonge, lui-même relié dans d'autres textes au fard ou au décor, et donc encore à la femme. Une antithèse parcourt le texte, entre le caractère superficiel de la femme (adjectifs dévalorisants, *ignorante*, *ravie*, *enfantin*) et la gravité des secrets de la vie et surtout de la mort. D'un côté une *joie* (mot mis en valeur à la césure) intense et creuse et de l'autre une *tristesse étrange* (mots en valeur en fin de vers), d'un côté la beauté extérieure et

vide (répétition de l'adjectif *beau*) qui n'est que mensonge (en italiques et en fin de vers) et de l'autre un chagrin intérieur (*cœur* répété dans la première et la dernière strophe où il s'oppose à la césure à *yeux* du vers suivant dans la même place métrique).

Les remarques de versification, comme on en a donné quelques exemples, ne doivent pas être séparées du reste de l'analyse.

LINGUISTIQUE ANCIENNE  
OPTION A  
I Grec

Rapport établi par Alain Blanc

Huit candidats ont composé pour cette épreuve. Le niveau général est le même (7,81) que pour l'option B (7,86), mais les notes sont plus resserrées : 11,5 comme maximum, 4,5 comme minimum.

1. Étude morphologique et phonétique des formes d'interrogatif et d'indéfini.

Le texte proposé (rencontre d'Hélène et de Teucer) comportait de nombreuses interrogations partielles introduites par des éléments interrogatifs, ainsi qu'un *ei*" qui, dans son contexte, prenait une valeur d'indéfini. Le candidat doit ordonner les formes qu'il relève et pendant cette opération il peut établir le plan qu'il suivra. Il y avait ici, en plus de *ei*" dont il vient d'être question, les formes *tiv*", *tiv*, *tivna* (élidé), *tivno*", ainsi que *tou'* et *povqen*, ce dernier étant présent deux fois, la première en début de proposition (v. 83), le second en fin de proposition, après un autre élément interrogatif (*tiv*"), selon une accumulation qui est licite en grec et qu'il convenait de faire ressortir.

Plusieurs candidats ont choisi de distinguer synchronie et diachronie, ce qui pouvait donner un plan cohérent à condition que la première partie ne fût pas seulement le relevé des formes du texte : on devait faire ressortir l'importance des faits d'accentuation, qui distinguent indéfini et interrogatif ; on devait aussi aborder la morphologie et montrer que si *tiv*" semble admettre les mêmes désinences que la flexion nominale athématique, certaines formes sont à part : ainsi *tou'*, qui ne repose pas sur le même thème que *tiv* ", et *povqen*, remarquable à la fois pour son thème et pour sa désinence.

Dans la partie diachronique, il convenait de montrer des connaissances précises. En se rappelant la forme de l'interrogatif latin, tant adjetif que pronom, on pouvait retrouver, au cas où on les aurait oubliés, les prototypes indo-européens \**kʷi-* et \**kʷo-*. C'est le traitement de la labiovélaire qui exigeait les plus longs développements car il fallait souligner l'influence du timbre des voyelles et indiquer, autant que possible, la chronologie des différents traitements. Mais c'est surtout la présence de la nasale de *tivna*, *tivno*", etc. qui a posé problème. Des candidats ont parlé d'un élargissement présent à tous les cas de la flexion, le nominatif *tiv*" étant rapporté à \**tivn*". Le texte versifié permettait une autre conclusion, qu'un étudiant en année d'agrégation doit pouvoir tirer : au vers 86, *tiv*" *ei*\ forme la seconde des six mesures qui comporte le trimètre iambique, et, comme on sait, le spondée ne peut pas y être substitué à l'iambe, ce qui exclut un \**ti-*" avec [i] long, et donc une finale reposant sur \*-ns. Dès lors, on pouvait rapprocher *tivna* de *Zh'na* et subodorer que la nasale d'accusatif est entrée dans le thème du mot.

La forme la plus délicate à expliquer était *tou'*, mentionné ci-dessus, qui n'avait évidemment rien à voir avec l'article, mais illustrait le traitement dental de la labiovélaire devant voyelle palatale (thème \**kʷe-*). D'une façon générale, les candidats ont toujours intérêt à ne pas se priver du secours de l'autre langue ancienne qu'ils connaissent bien : le neutre *tiv* n'a été expliqué correctement que dans deux copies, celles où a été fait le rapprochement avec le latin *quid*, rapprochement qui permettait de dire qu'un d s'est amuï en finale dans la préhistoire du

grec. En y réfléchissant, beaucoup de candidats l'auraient sans doute su : la grande difficulté de l'épreuve de linguistique ancienne est de rassembler ses connaissances en un temps qui est fort court.

Pour conclure, la question posée était très classique et faisait appel à des faits de phonétique supposés connus. On ne saurait trop conseiller aux candidats de se faire des fiches sur les différentes classes de substantifs, d'adjectifs, de pronoms, etc., en fréquentant assidûment les manuels connus de P. Chantraine (*Morphologie historique du grec*) et M. Lejeune (*Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*), ainsi que le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, du premier de ces auteurs.

## 2. Étude de la syntaxe des compléments circonstanciels

Pour aborder cette question, il faut d'abord bien définir le sujet : qu'est-ce qu'un complément circonstanciel ? Ce n'est pas un "actant", mais un complément non obligatoire, mobile. On peut alors faire le relevé qui permettra d'établir un plan. Povgen, trop souvent omis, entre bien dans le sujet ; sa qualité d'adverbe n'y contredit pas. Pevdon y entre aussi (v. 83) au même titre que guva" ; en revanche, gh"" th'sde (v. 83) et Neivlou (v. 89) sont des génitifs adnominaux complétant pevdon et guva", et n'ont donc pas à être considérés en tant que compléments de lieu.

Les réponses ont été moins réussies pour cette question que pour la précédente, pour une raison bien visible : plusieurs candidats n'avaient manifestement pas étudié le texte comme ils l'auraient dû. Il y a même eu un exposé tout à fait général où n'a été commenté aucun des exemples du texte. D'autres se sont bornés à une description synchronique, mais ils se sont privés, alors, d'une dimension explicative importante. Si en effet on constatait, comme on le devait, que les compléments de lieu peuvent être exprimés avec ou sans préposition, il fallait profiter de l'occasion pour dire qu'originellement c'est le cas qui indique le lieu (*eo Romam, etc.*) et on pouvait commenter les cas employés avec ou sans préposition par le grec : pevdon, qui suivait ejpestravfh" (v. 83) apparaissait comme un accusatif latif, ainsi que (ejpistevfh/) guav" (v. 89) ; cqonov", qui suivait ejxelhvlamai (v. 90) et pavtra" qui suivait ejkbavllei (v. 91) étaient deux génitifs en fonction d'ablatif, et le datif de ejn Troiva/ se comparait à un locatif latin (*Romae sum*).

Une autre observation, de détail, s'imposait sur le plan sémantique : ejk tou' au v. 93 ressemble à un complément de cause ("pourquoi" ?), mais rares sont les copies qui l'ont signalé comme tel.

On voit donc que la question, sans exiger une longue réponse, requérait une bonne connaissance de la syntaxe grecque et une réflexion linguistique faisant intervenir synchronie et diachronie.

# LINGUISTIQUE ANCIENNE

## OPTION A

### II LATIN

Rapport établi par Christian Nicolas.

La moyenne de l'épreuve s'établit à 8,38. Une copie obtient 13, une autre 11. Puis viennent deux 9,5, un 7,5, un 6, un 5,5 et un 5. La première question obtient la moyenne de 8,75, la seconde question la moyenne de 8.

Les deux questions, sur deux corpus différents, étaient doubles et comprenaient chacune un volet morphologique et un volet syntaxique. En contrepartie de cette densité, le texte proposé était très court et les formes à analyser pour chaque question en tout petit nombre. Le problème de temps a au demeurant été convenablement réglé et on ne déplore aucune copie blanche : les huit copies ont traité les deux questions proposées.

#### **Question 1.** Les formes du subjonctif : étude formelle et emploi des temps.

Le texte ne comprenait que trois formes de subjonctif. Cela était suffisant pour montrer des connaissances de base en matière de morphologie historique : origine indéniablement optative du suffixe modal commun à *noris* et à *possit* (de \*-yH2- impliquant un i long, sauf phénomène d'abrévement de date latine, comme dans *possit*) ; origine optative très vraisemblable pour celui de *mirer* ; reconnaissance, dans cette dernière forme, d'une contraction (\**miraer*) ; d'une syncope dans *noris*, dont la forme non syncopée permettait de retrouver le morphème *-is-*, sous sa forme rhotacisée *-er-* ; etc.

Dans la partie syntaxique de cette question ("emploi des temps"), on devait remarquer la proposition relative au subjonctif (*sum ex iis qui mirer*) et tâcher d'y justifier le mode. Les deux autres subjonctifs étaient contraints par la syntaxe : interrogative indirecte et circonstancielle consécutive. Pour autant, sous la contrainte modale, restait à justifier l'emploi des temps. *Noris* est morphologiquement un parfait, mais son sens équivaut à un présent, comme à l'indicatif : on pouvait donc évoquer la notion d'aspect. Il y a en outre une contrainte propre de concordance des temps : seul *noris* est possible derrière *nescio an*. *Possit* dans la consécutive est au présent : cela contrevient à la règle de concordance des temps (*audii, scriptam*). C'était l'occasion de signaler que les consécutives dérogent à cette règle et choisissent le temps du subjonctif le plus adapté à ce qu'elles doivent exprimer. En l'espèce, il y a une lacune morphologique, car le présent ici employé équivaut à un futur ("au point qu'elle **pourra** un jour être un modèle").

On voit que les connaissances requises étaient en petit nombre : il ne s'agit pas de tout dire mais d'observer les formes relevées et de les interroger sur ce qu'elles peuvent avoir d'intéressant à livrer.

#### **Question 2.** La négation : étude morphologique et syntaxique.

Là encore peu de formes à traiter. Morphologiquement, il fallait remarquer la présence de la négation fondamentale *ne* (avec e bref) : dans *neque*, *nescio*, mais aussi dans *nihil* (de *ne-hilum* "pas un brin") et *non* (de *ne oinom*, "pas un seul"). En latin, cette négation indo-européenne (qui sert à former aussi la particule négative *in-*, absente du texte et qui n'est pas l'élément qu'on voit dans *ingenii*, présent dans le texte) s'associe à autre chose dont la

prégnance lui attribue une nouvelle nature. L'association de la négation à un verbe donne un verbe (*nescio*), à une conjonction de coordination une conjonction de coordination (*neque*) ; quand la prégnance du deuxième élément est moindre, la combinaison aboutit à un adverbe (*non*, *nihil* dans certains de ses emplois) ou à un pronom indéfini négatif (*nihil*) : ainsi lorsque *ne* se combine à un nom (*hilum*) ou prénom (*oinom*) dont le sens, au moins métaphoriquement, aiguille vers la petite quantité.

Il fallait traiter aussi avec *an* : mais cette particule, au départ, sert sans doute à renforcer l'affirmation (cf. Ernout-Thomas). Ce n'est que son association avec des tours négatifs (*nescio an*) qui a fini par lui donner une valeur négative.

Ainsi, et cela permettait une transition vers la question de syntaxe, *nescio an*, en langue classique, signifie “j’ignore si... ne... pas”, d’où “il est bien possible que”, “peut-être”. Pour dire “peut-être que... ne... pas”, le latin utilise en sus une négation dans l’interrogative indirecte : *nescio an... non* (*Brut. 126 eloquentia quidem nescio an habuisset parem neminem* “peut-être qu’il n’a eu aucun égal en éloquence”). Mais il y a eu inversion à date postclassique : *nescio an* se met à signifier “je ne sais pas si”, sans prédétermination positive de la réponse à cette question. C’est ce que l’on voit dans le texte de Pline. Chez Cicéron, la phrase signifierait “Sans doute connais-tu le bonhomme” (cf. *Ligar. 26 : constantiam dico? nescio an melius patientiam possim dicere* “sans doute devrais-je dire plutôt ‘patience’”) ; ici, il est clair qu’elle signifie “sans doute ne connais-tu pas le bonhomme”, puisque la phrase suivante s’oppose à celle-ci (“Mais si, au fond, tu dois le connaître”).

Pour la syntaxe toujours, il fallait noter le remplacement systématique de *et non* par *neque* ; l’association possible de la négation *non* avec un adverbe pour former une négation spécialisée (*non iam*), et le remplacement possible, dans cette situation, de *non* par un élément négatif composé : ici *nihil iam* ; enfin le jeu de la double négation, ici *Neque (...) nihil* aboutissant à une affirmation, qu’on pouvait expliquer par un jeu logique d’enchaînement de propositions : “il est faux de dire que rien ne...”. Or pour que la proposition “rien ne etc.” soit fausse, il suffit que quelque chose soit un contre-exemple. L’ordre *non nihil* (ici *neque nihil*) aboutit donc à l’affirmation partielle ; l’ordre inverse (absent du texte) aboutirait à l’affirmation totale.

Sur cette question récurrente au concours, les candidats peuvent désormais se rapporter à l’ouvrage d’Anna Orlandini, *Négation et argumentation en latin*, Peeters, 2001.

À défaut, les manuels standard et connus des candidats suffisaient amplement à traiter les deux questions, dès lors que s’y ajoutait le simple bon sens.

## THEME LATIN

### DISPARITIONS LEGENDAIRES EN SICILE. (1)

Coré, appelée encore Proserpine, cueillait des fleurs dans un pré au milieu des campagnes qui entourent Enna, lorsque Pluton, ou Hadès, le dieu des Enfers, lui ayant donné la chasse de ses noirs coursiers, l'entraîna dans les profondeurs de la terre. Sa mère, la déesse Déméter, qui avait apporté le blé en Sicile, erra inconsolable à la recherche de la jeune fille... Certes, mainte explication ingénieuse a été donnée de ce mythe que les Grecs avaient localisé en Sicile: l'enlèvement de Coré par Hadès signifierait l'appropriation par les hommes des mystères de l'agriculture, que seules les femmes pratiquaient dans les premiers temps du monde. Ou encore la nécessité d'enterrer pour l'hiver, dans l'épaisseur du sol, la pousse de blé féminine, pour qu'elle en rejaillisse plus vigoureuse au printemps. Mais le sens premier de ce mythe ne doit pas nous échapper pour autant: une jeune fille est enlevée brutalement, par un rapt qui renvoie à une des constantes de la vie sicilienne, le vol, l'agression, la disparition.

Un autre mythe de l'Antiquité enraciné en Sicile explique aussi une disparition. Il se rapporte à un personnage historique, cette fois, mais engagé plus qu'à demi dans la légende. Empédocle gouvernait sagement Agrigente, tout en s'entourant d'un cortège de disciples et en plaçant sur sa tête une couronne d'or pour paraître en public. Sa mort est restée mystérieuse. On dit que l'Etna l'engloutit et qu'on ne retrouva de lui qu'une sandale rejetée par le volcan. Selon les uns, il aurait voulu cacher sa mort afin de passer pour un dieu, mais le volcan , en rejetant sa chaussure, aurait déjoué son projet et démasqué sa vanité. Selon les autres, il aurait tenté de s'elever dans les cieux, mais les divinités de l'Olympe, pour le punir de son orgueil, l'auraient précipité au fond du cratère. Il est probable qu'il périt victime de sa curiosité scientifique, en voulant observer une éruption de trop près.

Dominique FERNANDEZ, *Le Voyage d'Italie*.

(1) Traduire le titre.

Rapport établi par Charles Guittard et Jean-François Deljurie.

Le texte proposé était tiré d'un ouvrage très contemporain, "*Le Voyage d'Italie*" de Dominique Fernandez (Editions Plon 1997), ouvrage dans lequel l'auteur, dans une langue très soignée mais très classique, évoque ses souvenirs et ses impressions. D'excellentes copies prouvent que l'on peut rendre en latin aussi bien des textes du vingtième siècle que des textes peu connus du dix-septième siècle comme l'an dernier.

#### NOTES.

Les notes attribuées ont été les suivantes:

- 6 copies ont eu une note inférieure à 01/20
- 17 copies entre 01/20 et 05/20

- 12 copies entre 05/20 et 09/20
- 10 copies entre 09/20 et 11/20
- 8 copies entre 11/20 et 13/20
- 3 copies entre 13/20 et 15/20
- 2 copies supérieures à 15/20

Les notes les plus basses sont 0,1/20 (copies inachevées) et la note la plus élevée 16,1/20. La moyenne s'établit à 07,38/20, moyenne à peu près identique à celle de l'an dernier et grecée, justement, par les notes les plus basses des copies inachevées.

A ce propos, il convient de faire un premier commentaire: le texte était de même longueur que ceux des années précédentes, or il semble que certains candidats aient manqué de temps. Cependant, c'est dans le second paragraphe que l'on a relevé le moins de fautes. Il faut donc, avant de se lancer, lire l'ensemble du texte, d'abord pour en dégager les articulations logiques (certes, il faut des particules de liaison, mais *nam* et *enim* ne sont pas universelles), ensuite pour repérer les passages où l'on sent qu'il faudra du temps (le titre; un personnage historique, cette fois, mais engagé plus qu'à demi dans la légende.) et répartir astucieusement son temps. De plus, une lecture générale permettrait d'éviter les contresens sur lesquels nous reviendrons dans notre commentaire suivi et qui sont à nos yeux aussi graves que les solécismes.

## *MORPHOLOGIE.*

Pour la morphologie, il nous a semblé que les erreurs étaient relativement peu nombreuses; les plus importantes concernent les verbes. On notera dans les verbes usuels les erreurs suivantes: *potebat*, *habitur*, *haberitur*, *prodeuns*, *prodiendum*, *erint*, *capebat*, et d'autres formes plus étranges: *raptuit*, *reiaciendo* et *obtruendum*. Il faut vérifier et re-vérifier dans le Gaffiot. ( il convient entre autres de faire attention à la graphie de *rejicio* ou *reicio*, mais pas *reiicio*). Pour les noms et pronoms, nous avons relevé: *numines*, *rures*, *ilius*, *illibus*, *equibus*, *capitem*, *virem*, *mulierarum*.

## *COMMENTAIRE SUIVI.*

### Disparitions légendaires en Sicile.

On pouvait tourner par une interrogative indirecte en concordance présente, en n'oubliant pas que la Sicile étant une grande île, il faut écrire *in Sicilia*.

### Coré..... profondeurs de la terre.

Hormis les problèmes posés par les noms propres pour lesquels nous avons admis toutes les solutions à condition qu'ils soient bien orthographiés, cette phrase ne présentait pas de difficultés syntaxiques particulières. Mais encore ne signifie pas encore maintenant (*adhuc*), Enna n'est pas l'Etna; traduire *legebat cum traheret* est un contresens sur le rapport événementiel; *circum dare* signifie mettre autour; et nous ne dirons rien de la traduction de lui ayant donné la chasse de ses noirs coursiers par *dare venationem equorum nigrorum*. Les questions de lieu ont posé quelques problèmes; il fallait *in mediis agris* et non *in medios agros*. Enfin, nous rappelons qu'il faut essayer de tout rendre ( un pré, ce n'est pas le pré) et nous signalons que avec elle se traduit par *cum ea* et non *eacum*.

### Sa mère.... Jeune fille.

Il fallait traduire sa mais ni par *sua* ni par *eae*, (*ejus mater*), respecter les genres (*mater quae* et non pas *mater qui*), la concordance des temps (*erravit ut requireret*, et non *requiret*), les règles de substitution de l'adjectif verbal (*ad eam inquirendam* et non *inquirendum*), celles du complément de lieu (*in Siciliam* et non *Siciliam*). Inconsolable pouvait se rendre par une consécutive ( *ita erravit ut luctus ejus nullo solacio levavi posset*).

### Certes... printemps.

Si l'on excepte *ab hominis, in pingue solo, semen crescentis frumentis*, on s'aperçoit que les principales fautes proviennent d'incompréhensions du texte:

- à partir de signifierait on a affaire à une sorte de style indirect libre, avec toutes les conséquences grammaticales qui en découlent.
- *Prisce* signifie à l'antique et non dans les premiers temps du monde qu'on aurait pu éventuellement traduire par *primis temporibus mundi* sans *in*.
- Dans l'expression les mystères de l'agriculture que seules les femmes pratiquaient, que représente l'agriculture.
- Dans l'expression appropriation par les hommes, hommes s'oppose à femmes et ne se traduit pas par *homines*.

Enfin, quand il y a un comparatif dans une finale, nous rappelons que l'on emploie *quo* et non pas *ut*.

### Mais... disparition.

Les mêmes remarques restent valables.

- il faut tout traduire, par exemple, pour autant.
- il faut respecter les règles classiques bien connues et écrire *nobis non fugienda est* et non *nos non fugienda est*.
- une jeune fille est enlevée ne constitue pas une simple indépendante, mais développe les mots le sens premier.

### Un autre mythe... la légende.

Il faut tout traduire (un personnage, plus qu'à demi). *Vir historicus* signifie " homme qui s'occupe d'histoire" et non pas "personnage historique".

### Empédocle... mystérieuse.

Nous avons l'impression de nous répéter: Agrigente ne se traduit pas par *in Agrigento* mais par *Agrigenti*. Dans sa mort il faut traduire le possessif, mais pas nécessairement par le réfléchi.

Pouvait-on rendre tout en s'entourant par *dum* quand on sait que *dum* exprime la simultanéité et la cause involontaire?

### On dit que... fond du cratère.

Là encore, il fallait:

- premièrement respecter les règles élémentaires et éviter d'écrire *et nihil sui repertum est*

*nec quicquam repertus est  
tradunt nihil inventum est  
ut aliquem deum putetur (*

l'attribut du sujet est normalement au nominatif)

*ut homines haberent se*

*ipsum deum esse*, ce qui doit correspondre à la confusion de deux constructions.

- deuksièmement, se rappeler que *poenas dare* signifie "être puni" si bien que l'expression *ut propter ejus superbiam illo (sic) poenas darent* n'a pas grand sens quand il s'agit des dieux alors que *deos ut poenas superbiae suae daret eum in imum craterem dejecisse* convenait.
- Troisièmement, voir qu'il s'agissait encore de style indirect et traduire il aurait voulu en conséquence: *alii narrant eum voluisse*, car il ne s'agit pas d'un conditionnel, ou mieux *alii narrant cum ut pro deo haberetur mortem suam dissimulare voluisset...vanitatem ejus patefactam esse.*

Il est probable... trop près.

*Hostia* et *victima* signifient "victime d'un sacrifice" et ne convenaient pas ici .

*Causa* précédé d'un génitif signifie "en vue de" et non pas "à cause de".

Il aurait fallu éviter les confusions nombreuses entre *propius*, *propior*, *prope* avec *proprius*, *proprie*. (quant à *propior* et *prope*, ils n'existent pas.)

Nous aurions pu relever beaucoup d'autres erreurs, mais nous nous sommes arrêtés là en pensant que notre liste suffisait pour être utile. En effet, nous pouvons en tirer trois enseignements:

Premièrement, il faut lire et relire le texte français pour éviter les contresens ( rien n'est plus révélateur de la bonne compréhension d'un texte que le thème).

Deuxièmement, il faut mobiliser les règles élémentaires de la grammaire latine ( concordance des temps, possessifs, accord de l'attribut, questions de lieu).

Troisièmement, il faut vérifier et re-vérifier les formes verbales et une fois que l'on est certain de sa forme, l'écrire bien nettement sur son brouillon en lui adjoignant un indice qui signifierait " ne varietur".

Dans ces conditions, il nous semble que l'on peut obtenir une bonne note en thème. En effet, si l'exercice du rapport consiste à relever les fautes, il convient que les rédacteurs insistent sur le fait que la plupart des thèmes étaient de bonne facture et dénotaient une connaissance certaine de la langue et une pratique de la littérature latines.

## **VERSION LATINE**

**Rapport établi par M. Eric DOZIER**

### **Le texte**

*L'Achilléide*, poème épique inachevé de Stace, traite essentiellement de l'enfance du fils de Thétis, de son séjour à Scyros et de ses amours avec Déidamie. Le passage qui en était tiré (I, 285-324) pour la version latine de cette année renvoyait au motif bien connu de son transfert par sa mère dans l'île dont Lycomède est le roi. Du vivant tableau de ses filles participant à la fête en l'honneur de Pallas se détache l'aînée d'entre elles, qui – « hanc ubi... uidit » - enflamme de passion le jeune héros.

Si la connaissance des sources mythologiques était pour le traducteur une aide précieuse, il avait aussi à tenir compte de l'art du poète, qui recourt constamment à sa culture littéraire et artistique, comme le montrent tout particulièrement les comparaisons, aux vers 293-296 (*quantum : tantum*), 307-310 (*ueluti..., sic*), 313-317 (*Vt*).

### **Les résultats**

Soixante-huit candidats ont composé en version latine, soit six de plus que l'année passée. L'éventail des notes s'échelonne de 0,2 à 16. La moyenne générale de l'épreuve est de 7,45 : elle confirme la remontée par rapport à la session 2001 entamée l'an dernier avec 7,27. Si quarante-huit copies n'atteignent pas la moyenne (vingt deux copies se situent entre 0,2 et 5,85 et vingt-six entre 6 et 9,95), il est intéressant de noter que vingt l'atteignent ou la dépassent, soit le double de l'an dernier.

## Remarques et conseils

Six versions présentent des omissions : les plus pénalisantes ont été celles portant sur un long passage ; en particulier, deux ne sont pas parvenues jusqu'à la fin. L'inégalité des résultats provient en partie de ce caractère inachevé, mais elle peut aussi s'expliquer par celle des connaissances de mythologie, de grammaire, ainsi que par la méthode de lecture du texte, préalable à sa traduction. Nous ne citerons que quelques exemples. Pouvoir se référer à des représentations de Pallas Athéna évitait de traduire « *hastam* » par « bâton » ou encore amenait à comprendre que les « serpents » évoqués au vers 299 étaient ceux représentés sur l'égide (« *pectoris angues* » sont donc les serpents qui couvrent la poitrine de la déesse, et non, en un sens figuré, ceux « de son cœur »). Dans le domaine de la grammaire, la méconnaissance du système comparatif (que l'on est même allé jusqu'à confondre avec l'expression de la concession) est trop répandue, tandis que l'imprécision sur les déclinaisons et l'utilisation des cas peut entraîner des contresens pourtant faciles à éviter : ainsi, « *ueris* » (v. 288) est-il pris pour une forme du substantif « *uer* » et, sans rien qui justifie, dans cette hypothèse, ce génitif, il est interprété comme un complément circonstanciel de temps... Quant à la « lecture » du passage, qui doit être la première étape menant à la traduction, puis à la version, elle a, entre autres rôles, celui d'aider à placer dans son contexte une expression, un mot : comment s'autoriser à traduire « *iuuencam* » (v. 315) par « une vache », quand tout montre que l'image de la tendre génisse participe d'un rapprochement avec la première rencontre amoureuse du jeune Achille et de la belle Déidamie ? Comment encore s'enfermer dans le registre militaire quand tout invite à ne voir à travers « *ducentem socia agmina* » que la sœur ainée « conduisant la troupe de ses compagnes » ?

En partant de ces trois catégories de remarques, nous allons revenir, au fil du texte, sur un certain nombre de points qui ont souvent donné lieu à des erreurs dans les copies.

**Palladi litoreae** (v. 285) : *Pallas, divinité du rivage*. Cette déesse était née en Libye sur les bords du lac Tritonis.

**quae rara licentia** (v. 287) : *permission qui leur était rarement accordée*. Il y a attraction de l'antécédent **licentia** (apposé à « *patriis muris exierant* ») dans la proposition relative.

**patriis... muris / exierant dare ueris opes...** (v. 287-289) : *(elles) avaient quitté la demeure paternelle pour offrir à la déesse...* L'infinitif **dare**, comme **ligare** et **spargere** marque le but, tour fréquent en poésie après un verbe de mouvement. **Diuae** : datif complétant le premier infinitif et s'étendant aux deux autres.

**spargere floribus hastam** (v. 289) : *couvrir sa lance de fleurs*.

**Omnibus eximium formae decus** (v. 290) : *Toutes avaient le charme éclatant de la beauté*. Plus loin, **cultus** : *parure*.

**expleto teneri iam fine pudoris** (v. 291) : ablatif absolu (**expleto fine**). *Le terme de leur enfantine pudeur étant déjà atteint*.

**annique tumentes** (v. 292) : *leurs années étaient en fleurs.* **Tumere**, se gonfler, implique une idée de maturité.

**Sed quantum..., aut quantum... : ... tantum** (v. 293-296) : système corrélatif d'égalité, portant sur l'intensité. Les deux références mythologiques sont placées en tête : Déidamie soutient à elle seule la comparaison...

- **quantum uirides pelagi Venus addita Nymphas / obruit** : *autant Vénus éclipse les vertes nymphes de la mer quand elle se mêle à leur groupe,*
- **Aut umeris quantum Diana relinquit / Naidas** : *autant Diane dépasse des épaules les Naïades...*
- **: effulget tantum regina decori / Deidamia chori pulchrisque sororibus obstat** : *autant Déidamie, la reine de ce chœur gracieux, est rayonnante et l'emporte sur ses jolies sœurs (rayonnante, l'emporte sur ses jolies sœurs).*

**roseo flammatur purpura uultu** (v. 297) : *sur son visage de rose, la pourpre s'enflamme.*

**Gemmis lux maior inest** (v. 298) : **gemma** est un datif qui complète **inest**, solution plus satisfaisante pour le sens que de comprendre la forme comme un ablatif complément du comparatif ; *les bijoux de Déidamie ont un éclat plus vif* dans la mesure où ils sont portés par elle...

**ipsi par forma deae est** (v. 299) : *sa beauté égale celle de la déesse en personne* (celle dont précisément on célèbre la fête).

**si... ponat** (v. 299-300) : on passe de l'indicatif au potentiel (*si seulement elle déposait, pour peu qu'elle dépose...*)

**totisque nouum bibit ossibus ignem** (v. 303) : *il but un feu inconnu allumé dans ses os (dans ses os s'alluma un feu inconnu dont il s'abreua).* La double métaphore précieuse est filée au vers suivant avec **haustus amor** (*cet amour à la coupe duquel il a puisé*), puis **fax vibrata medullis**. La torche s'est plantée dans sa moelle, avant de reparaître **in uultus atque ora**, *sur les traits de son visage*.

**lucemque genarum / tinguit** (v. 305) : la rougeur du jeune héros (*elle colore la blancheur éclatante de ses joues*) fait écho à celle de Déidamie (v. 297-298).

**et inpulsam tenui sudore pererrat** (v. 306) : la torche parcourt la blancheur éclatante des joues, qui – **inpulsam** - *subit la poussée d'une sueur légère.* L'accord grammatical n'empêche pas de traduire en accordant pour le sens « **inpulsam** » à « **genarum** ». *Elle colore la blancheur éclatante de ses joues, et les parcourt, tandis qu'elles se couvrent d'une légère sueur.*

**Flamma repens** (v. 310) : *cette flamme soudaine.* La scansion interdit de rattacher « **repens** » au verbe « **repo** ».

**palletque rubetque** (v. 309) : *pâlit et rougit tour à tour.* La traduction doit rendre cette nuance suggérée par l'image de la flamme *qui prend diverses formes* (**uariis manifesta notis**).

**Eat... atque ... hospita sacra / disiciat / ni pudor et iunctae teneat reuerentia matris** (v. 310-312) : *Il s'élancerait... et ... il sèmerait le trouble dans la cérémonie de son hôte, si la pudeur et le respect que lui inspire sa mère à ses côtés ne le retenaient.* Système conditionnel (**ni = nisi**) ; le subjonctif exprime un potentiel presque confondu avec un irréel du présent.

**turbae securus** (v. 311) : *sans se soucier de la foule.* Cette notation, jointe à « immemor aei » et à **ultro** (*se lançant à l'attaque*) montre l'ardeur naissante difficilement contenue, qu'il illustre aussitôt le tableau rustique.

**Vt pater armenti quondam ductorque futurus...**(v. 313) : *Ainsi, celui qui sera un jour le père et le chef du troupeau... « Pater » et « ductor » sont attributs du sujet (sous-entendu) de « futurus ». Le participe futur est renforcé par « quondam ».*

**cui nondum toto peraguntur cornua gyro** (v.314) : *dont les cornes ne sont pas encore achevées en un cercle complet.* « Nondum » oppose le taurillon au taureau qu'il sera. Les bergers (« magistri ») du vers 317, tout en se réjouissant (**hilares**) de sa croissance, le trouvent trop jeune pour rejoindre la génisse. **Obstant** : ils *lui font obstacle*.

**Occupat arrepto tempore iam conscientia tempore mater** (v. 318) : ce vers annonce le discours rapporté où l'on voit Thétis inciter son fils à prendre part à la danse. **Arrepto tempore**, *saisissant l'occasion* ; **Occupat**, *elle prend les devants* ; **conscientia**, *complice ou, mieux, qui a compris...*

**bracchia ludo / nectere** (v. 320) : *jouer à entrelacer tes bras aux leurs*

**quid tale ?** (v. 320) : *Qu'y a-t-il de pareil ?*

**O si mihi iungere curas / atque alium portare sinu contingat Achillen !** (v. 321-322) : « curas » n'est pas un verbe, mais un accusatif complément de « iungere »; les infinitifs « iungere » et « portare » dépendent de «mihi... contingat». **Alium portare sinu... Achillen** : *porter un autre Achille dans mes bras (et non *dans mon sein*)* : le désir de Thétis est d'être grand-mère.

---

## **RESULTATS ET COMMENTAIRES DETAILLÉS DES ÉPREUVES ORALES**

## LITTÉRATURE FRANÇAISE : EXPLICATION DE TEXTE

Rapport de P. Petitier et P. Soler

Le niveau d'ensemble a été plus élevé que celui des trois années précédentes. Le jury se félicite d'avoir entendu un nombre honorable d'explications bien menées, témoignant à la fois d'une bonne connaissance de l'œuvre et de son auteur, d'une attention précise au texte et d'une maîtrise satisfaisante de la technique du commentaire de texte. Néanmoins il reste une grosse moitié de candidats (notés de 8 à 0,5) qui ne se présentent pas à l'oral suffisamment préparés, soit parce qu'ils ne se sont pas assez consacrés au programme de littérature française au cours de l'année, soit parce qu'ils n'ont pas encore acquis la méthode de l'explication.

### ***Répartition des extraits donnés :***

5 extraits de Montaigne  
7 extraits de Bossuet  
5 extraits de Lesage  
5 extraits de Baudelaire  
4 extraits de Giraudoux

### ***Répartition des notes :***

15 et plus : 1 explication  
entre 12 et 14 : 3 explications  
entre 10 et 12 : 4 explications  
entre 8 et 10 : 4 explications  
entre 6 et 8 : 7 explications  
entre 4 et 6 : 5 explications  
moins de 4 : 2 explications

Lors de la réunion d'admissibilité, les examinateurs de cette épreuve avaient précisé aux candidats qu'ils ne souhaitaient entendre que des explications linéaires. L'expérience des années précédentes leur avait montré que le choix d'une étude composée conduisait souvent à des commentaires trop généraux, survolant le passage et perdant de vue sa particularité. Cette année encore quelques uns des extraits proposés étaient plus longs que d'autres — tous les textes ne présentant pas la même densité. Dans ce cas, le candidat pouvait choisir, tout en suivant le plan du texte, de regrouper pour chaque partie ses observations en fonction des axes de lecture dégagés dans l'introduction.

Rappelons ce qui est attendu pour l'exercice :

- 1) une présentation du texte : elle situe l'extrait par rapport à l'ensemble de l'œuvre, indique brièvement son sujet, donne les indications nécessaires pour comprendre la lecture qui suit (identité du narrateur, personnages en scène...) ;
- 2) une lecture du texte expressive, attentive à son genre, à son sens, à ses effets ;
- 3) une introduction proprement dite : elle dégage les caractéristiques de l'extrait et propose des axes de lecture. Ceux-ci n'annoncent pas seulement une description du texte, mais ils formulent des questions, font apparaître les enjeux (narratifs, esthétiques, philosophiques, moraux...) du passage. La situation, évoquée dans la présentation, peut alors être reprise d'une façon problématisée. Par exemple pour expliquer un passage de *Gil Blas* consacré à la description d'un tableau en prologue à une nouvelle histoire (IV, 3), il était indispensable de rattacher ce morceau à la nature du texte qui allait suivre (une histoire noble et tragique, et non plus une histoire de picaros) ;

4) l'explication reprend ensuite ligne à ligne le texte en s'efforçant de rattacher l'observation stylistique à la construction du sens ;

5) une conclusion rassemble les hypothèses interprétatives avancées au cours de l'explication dans une formulation nette et si possible brillante. On évitera de terminer en disant que l'extrait est à l'image de l'œuvre tout entière et qu'il reflète bien les idées de l'auteur. Un élargissement de perspective, par référence à d'autres auteurs ou à une question plus vaste à l'intérieur de laquelle pourrait se situer l'extrait, est enfin le bienvenu.

Nos conseils généraux commenceront par demander aux candidats une plus grande attention à la correction et à la qualité de l'expression. Ils éviteront des formules telles que : « le locuteur s'exprime à la P1 » ; il se montreront plus rigoureux dans l'emploi des prépositions (une comparaison *avec* et non *à*, espérer quelque chose et non *à* quelque chose...). Ils tiendront à l'écart les termes techniques faussement éclairants dans l'exercice littéraire de l'explication (« tout » comme « opérateur de totalisation »), les expressions creuses comme « terme *fort* », et les lapalissades (« le terme “nouveaux” indique qu'il y a quelque chose de nouveau qui va apparaître »).

Les candidats ont souvent oublié de définir, rapidement mais précisément, le sens des mots rares ou dont les acceptations ont varié depuis l'époque de l'auteur (« petits-maîtres », « d'abord », « insensiblement », « de bonne mine »...). Certains n'étaient pas suffisamment familiarisés avec les éditions des œuvres au programme pour pouvoir le cas échéant se reporter au glossaire (comme celui que comportait l'édition GF de *Gil Blas*).

Les candidats nous ont paru mieux maîtriser l'utilisation de leur temps de parole que les années précédentes : pas de débordements intempestifs. Cependant nous avons fréquemment constaté que la deuxième moitié du texte était sous exploitée par rapport à la première. Déséquilibre regrettable car la dernière impression, malgré le souci d'équité dans l'appréciation globale, pèse sur la note. Nous recommandons aux candidats de ne pas trop s'attarder sur le début du texte, ce qu'ils ont tendance souvent à faire de façon un peu oiseuse. Paradoxalement, cela ne les empêche pas d'oublier de commenter le début matériel du texte : un extrait commence parfois par un titre, et celui-ci fait partie intégrante de ce dont le candidat doit rendre compte. Ainsi, un candidat qui devait expliquer « Les sept vieillards » de Baudelaire n'avait pensé à commenter ni le titre ni la dédicace du poème.

Si les candidats se sont gardés de dépasser les trente minutes de parole qui leur sont imparties, en revanche un tiers environ des explications n'a pas exécédé les quinze minutes. Il est indispensable de s'entraîner au cours de l'année pour l'oral, d'acquérir les réflexes qui permettent de lire un texte en repérant rapidement les points à commenter. Cela suppose d'élargir sa panoplie d'instruments d'analyse, de se doter d'autres outils que le repérage des champs lexicaux : par exemple de savoir identifier les principales figures de style, de penser à commenter la syntaxe, la place clef de certains mots (comme celle de « Dieu » dans « Le Gouffre », qui n'a pas été vue), d'être attentif à la polysémie, aux échos de termes... Certains candidats possèdent cet éventail d'instruments, mais se contentent de repérer de façon pointilliste tel ou tel fait d'écriture : leur explication ne réussit pas à rendre compte du sens global du texte. Il s'agit d'examiner comment différents procédés d'écriture concourent à construire un effet. Par exemple dans le sonnet de Baudelaire « Avec ses vêtements ondoyants... », la figure du thyrse (le motif de l'entrelacement) était déclinée de multiples façons (place des mots, places respectives du comparant et du comparé, jeux de sonorités...), mais le candidat n'a pas su voir ce fil directeur qui aurait contribué à donner une unité à ses remarques. Pour expliquer un texte, il convient de ne pas oublier une idée ou une remarque une fois qu'on l'a faite, mais de savoir l'utiliser, de la rendre féconde en montrant sa reprise, sa transposition, voire sa négation, dans d'autres aspects du texte.

Le découpage du texte reste pour la plupart des candidats un exercice artificiel, dont ils ne savent pas tirer parti pour l'interprétation. Il n'est pas assez souvent commenté, justifié, et s'il arrive qu'il le soit au moment de l'introduction, il ne suscite pratiquement jamais de réflexion au cours de l'explication. Pourtant c'est souvent à ces articulations du texte que se joue la possibilité d'introduire des questions, de rendre l'explication plus dynamique. Pourquoi y a-t-il coupure ? Comment passe-t-on à quelque chose de différent ? La coupure est-elle franche ou bien pose-t-elle des difficultés ? Parfois un texte résiste aux tentatives de découpage. Dans ce cas, il faut essayer d'en trouver les raisons : il est bien rare en effet qu'un texte ne soit pas un parcours et qu'entre le début et la fin il ne nous conduise pas d'une situation à une autre, d'une idée à une idée différente, d'une image à une nouvelle image... Les candidats pourraient aussi penser que le texte n'a pas forcément un seul plan. Celui qu'ils ont proposé au départ est fonction de tel ou tel aspect, mais l'explication peut conduire à percevoir une autre organisation, relevant d'un sens moins directement évident. Les explications bénéficieraient d'une attention plus grande portée à l'organisation des textes et à sa fréquente complexité ; cela permettrait aux candidats de tenir à distance la paraphrase, écueil sur lequel viennent encore trop souvent s'aplatir des lectures au départ prometteuses. Cette année, pour commenter le texte de Lesage (extrait de I, XVII) dans lequel Fabrice après avoir évoqué les avantages de la situation de laquais développe les inconvénients de celle de précepteur, il aurait fallu exploiter davantage que ne l'a fait le candidat une construction en diptyque, des effets d'opposition, de renversement préparés par des analogies elles aussi inattendues.

Nous avons enfin constaté fréquemment que les candidats ne voyaient pas les difficultés du texte ou refusaient de les affronter. Dans un extrait d'*Électre* de Giraudoux (I, II), la question de la responsabilité morale était posée par le Président comme la conséquence de l'existence de « femmes à histoire », tandis qu'Oreste la rapportait à l'existence d'une « conscience de l'humanité ». Le candidat a glissé de l'une à l'autre de ces formules sans essayer de s'interroger sur une possible différence de vision au-delà de l'effet d'incongruité humoristique de l'expression du Président. Pour prendre d'autres exemples, dans le poème « Les sept vieillards », la comparaison « semblable à l'âme d'un acteur » n'a pas été commentée, alors que sa difficulté même appelait des hypothèses d'interprétation. Dans « Le Gouffre », l'alliance oxymorique du vide et du plein — le fait que ce gouffre soit « tout » (« Hélas, tout est gouffre ») et pas seulement un néant (le néant pur au contraire serait désirable) — a été occultée. Répétons comme les années précédentes qu'il ne s'agit pas forcément de déterminer le sens définitif du texte, mais de montrer parfois son ambiguïté, sa richesse, la pluralité des interprétations que certains passages autorisent.

Montaigne : candidate qui s'obstine à voir dans le texte la critique sous-jacente de la morale stoïcienne alors qu'il n'en est pas question. Contre-sens : dimension burlesque donnée à une anecdote alors qu'elle n'avait rien de dérisoire...

Bossuet : pas assez d'analyse des cadences, des rythmes. Attention aux anachronismes : allitésrations alors que les normes classiques les proscrivent.

Les explications extraites de *Gil Blas* pouvaient au premier abord apparaître comme une aubaine du tirage au sort. Cependant malgré sa grande lisibilité ou peut-être à cause d'elle, le roman de Lesage a tendance à se dérober au commentaire : s'il expose rarement au contresens, il demande de la rigueur et de l'ingéniosité. De nombreux extraits présentaient un caractère théâtral : mais les candidats se sont souvent contentés de l'affirmer sans pousser plus loin l'analyse des rapports du théâtre et de la narration, sans avoir l'idée de caractériser le

type de théâtre auquel il pouvait être fait référence (il a fallu extirper à un candidat le nom de la *commedia dell'arte*). La caractérisation de chaque passage a fait également difficulté, les candidats ayant tendance à considérer tous les extraits comme exemplaires de l'œuvre dans sa totalité.

Il paraît assez incompréhensible que l'étude des textes poétiques se fasse en l'absence presque totale de commentaires sur la versification. L'explication de « L'irréparable » de Baudelaire n'a par exemple proposé aucun commentaire de la composition strophique qui fait alterner alexandrins et octosyllabes ; la reprise du premier vers pour clore la strophe et les variantes légères mais intéressantes que contient ce refrain n'ont pas davantage inspiré le candidat. Les explications ont été dans l'ensemble assez faibles, notamment à cause d'une connaissance très insuffisante de l'univers baudelairien. L'horreur de la nature, la célébration de l'artifice, la relation de la beauté avec l'inutilité et la stérilité pourtant fondatrices de son esthétique, semblaient inconnues des candidats chargés d'expliquer « La Fontaine de sang » et « Avec ses vêtements ondoyants et nacrés... ». Un candidat diagnostique dans « L'Irréparable » une angoisse de la mort, sans voir qu'il s'agit plutôt d'une angoisse de mort dans la vie et de vie dans la mort (bien commentée pourtant par George Poulet). L'explication des « Sept vieillards » ne s'est pas du tout appuyée sur la poétique baudelairienne de la ville. Enfin nous avons noté une confusion répétée du « je » de l'énonciation et du « je » de l'énoncé qui, dans « La Fontaine de sang » a conduit à une forme de contresens, puisque le candidat n'a pas vu la célébration de la puissance de la parole : pour lui le poème n'exprimait que la déperdition catastrophique de la force vitale.

Les explications de Giraudoux ont pour certaines manifesté une méconnaissance grave du contexte. Le candidat qui avait à expliquer le discours d'Hector aux morts dans *La Guerre de Troie n'aura pas lieu* n'a pas su dire que ce morceau de bravoure devait rappeler aux spectateurs de 1935 les discours devant les monuments aux morts, et qu'Hector pouvait exprimer sur la guerre la position de ces combattants qui avaient été les témoins de sa révoltante inhumanité. Les contresens n'ont pas manqué, l'ironie ou la distance ayant mal été interprétées : nous avons ainsi entendu qu'Hector se moquait des mourants, et qu'il définissait un nouvel héroïsme, celui de ceux qui avaient survécu. Nous avons également regretté l'insuffisance de commentaires portant sur la spécificité du texte théâtral, sur le rapport des personnages dans l'espace, sur le jeu implicite, les déplacements, les gestes, le dialogue parfois sous-entendu avec le spectateur...

Concluons en rappelant la nécessité de construire son explication en fonction d'une problématique de lecture : l'absence de hiérarchisation des remarques provoque l'ennui des auditeurs, elle morcelle le texte et revient à l'obscurcir. Attention cependant aux lectures qui voient dans tout texte une dimension métadiscursive ; sans nier qu'elle existe souvent, il convient pourtant de ne pas lui sacrifier l'examen du sens premier, qui n'est en rien moins noble. Enfin soulignons l'importance du genre auquel appartient le texte : il ne faut pas oublier que la poésie repose, jusqu'au XIXe siècle au moins, sur le travail du vers, que le théâtre est fait pour être joué, que les textes de réflexion utilisent les procédés de l'argumentation et de la rhétorique...

# **EXPOSÉS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE**

## **OPTION A**

### **Ancien français**

#### **Rapport établi par Geneviève Joly**

Sur les trois candidates admissibles de l'option A, deux ont passé l'épreuve de linguistique française sur le texte médiéval.

L'une d'elles a réussi une très bonne prestation sur *La syntaxe des pronoms personnels dans les vers 3127 à 3164*. Elle a obtenu la note de 15 sur 20.

Elle a bien su, dans son introduction, définir la classe hétérogène que constituent les pronoms personnels et poser une problématique intéressante. Son étude était ensuite clairement structurée et sa connaissance évidente du vocabulaire technique de l'analyse grammaticale lui a permis de commenter avec rigueur et finesse l'ensemble des occurrences du passage et de résoudre les problèmes posés par certaines d'entre elles.

La seconde candidate, en revanche, a été peu inspirée par la question de morphologie qui lui était proposée sur *Les désinences des formes verbales à la P3 dans les vers 3910 à 3940*.

Faute d'avoir donné une définition convenable des *désinences verbales*, à savoir l'ensemble des morphèmes qui suivent la base (morphème lexical) et apportent des informations sur le mode, le tiroir, la personne, éventuellement sur la classe de verbes, la candidate a réduit la question à *présence ou absence de -t final ou de -e final* (sans voir d'ailleurs que ces deux morphèmes ne peuvent pas être mis sur le même plan, l'un renseignant sur la personne, l'autre étant un marqueur à la fois de mode et de classe de verbes). Le passage comportait pourtant un bel échantillon de formes qui pouvaient conduire à des conclusion intéressantes sur l'économie du système désinentiel, en particulier : un nombre restreint de marques habilement associées, suffisent à assurer la lisibilité du message (par exemple, une seule marque temporelle *-a-* pour des tiroirs opposés : futur 1 et passé des verbes du 1<sup>er</sup> groupe, mais l'adjonction d'un *-r-* antécédent permet de différencier les deux tiroirs).

Par ailleurs, la partie diachronique de l'étude a été complètement indigente.



**Exposés de linguistique française**  
Option A

Sur les trois candidats interrogés, un l'a été en français moderne et deux en ancien français.

Français moderne  
Rapport établi par J. Gardes Tamine

La candidate a été interrogée sur le sujet suivant : L'emploi des temps dans un extrait de *Gil Blas*. Elle a obtenu la note de

Après avoir replacé les temps dans le système de la morphologie verbale, la candidate a proposé deux parties pour son exposé, la première plus systématique opposant les temps selon la distinction du récit et du discours, la seconde analysant leurs valeurs stylistiques. La plupart de ses remarques était justes et fines.

On lui a cependant reproché un manque de systématичité. Elle n'a pas en effet proposé de classement morphologique des verbes opposant d'entrée de jeu les formes simples aux formes composées, alors qu'elle a eu besoin de cette distinction dans le corps de son étude. Surtout, elle n'a pas marqué que les morphèmes de « temps » sont susceptibles de trois grandes valeurs, chronologique (déictique ou absolue) et anaphorique (ou relative), modale et aspectuelle, et n'a pas su indiquer qu'ils ne peuvent être analysés sans que soit prise en considération l'énonciation. L'opposition récit/discours dans un texte narratif ne lui a pas été d'un grand secours et l'analyse des valeur stylistiques l'a souvent obligée à revenir sur des points qu'elle avait déjà évoqués. Faute de définitions préalables claires, son exposé était souvent, en particulier pour l'imparfait, pointilliste et aucune vue synthétique ne pouvait s'en dégager. C'est pourtant ce que l'on attend avant tout.

## Questions de grammaire improvisée (options A et B)

Rapport établi par J. Gardes Tamine

On ne peut que répéter les rapports précédents. Les explications de textes français sont suivies d'une brève interrogation de grammaire. Les questions posées, non préparées à l'avance, sont ponctuelles, elles portent sur un mot ou une construction du passage proposé. Ce sont des questions banales, auxquelles tout candidat doit pouvoir répondre, pour peu qu'il se soit correctement préparé à l'écrit, sans omettre tel ou tel domaine, comme la morphologie, où les candidats font souvent la preuve de leurs lacunes. Elles sont sans piège. Il faut seulement que le candidat identifie le phénomène, le situe dans un cadre général en le rapprochant de faits du même type. Comme à l'écrit, on demande aux candidats de faire preuve de réflexion. Devant une difficulté, on préfère un candidat qui avoue son embarras parce qu'il a vu le problème à celui qui pense qu'une étiquette peut tout résoudre. Pas plus qu'à l'écrit, décrire ne peut suffire. Il faut analyser.

Tous les candidats ont eu à traiter une question de morphologie, flexionnelle (analyse d'une forme verbale, souvent posée sous la forme en quoi le verbe x ou y est-il irrégulier, analyse du genre d'un adjectif...) ou dérivationnelle (*sérieusement, cuillerée...*). Pour cette question de morphologie, l'attention des candidats devrait être attirée sur le fait que la morphologie orale diffère de la morphologie écrite (par exemple, pour le genre de l'adjectif, c'est seulement dans l'écrit que le féminin se forme sur le masculin, dans l'oral c'est généralement le masculin qui se forme sur le féminin par suppression de la consonne finale). Les deux autres questions sont le plus souvent de syntaxe, plus rarement de sémantique ou de stylistique et rhétorique. Cependant, chaque fois que le texte était en vers, l'une des deux questions portait sur la versification (compte des syllabes d'un vers, règles concernant la dièrèse et la synérèse, règles de la césure...). Les candidats ont malheureusement dans ce domaine fait la preuve de leur ignorance (confusion par exemple de la coupe et de la césure, ignorance des règles classiques de la dièrèse). Ils tireraient profit de l'ouvrage de J.-M. Gouvard, *La versification*, PUF, Paris, 1999.

Voici une liste de quelques questions posées :

- justification des emplois d'un temps ou d'un mode
- l'unipersonnel
- les formes en -ant
- l'infinitif
- analyse de la construction et de la valeur d'un verbe pronominal
- analyse de fonctions du groupe nominal
- analyse de quelques pronoms personnels
- emploi d'un déterminant
- emploi du nombre (*des sèves*)
- emploi de *tout*
- emploi d'un terme autonyme
- restriction
- négation
- analyse d'une modalité de la phrase
- analyse d'un fait de subordination
- analyse d'un présentatif comme *voilà* ou *c'est*
- analyse d'une construction (*ne durât-il que quelques jours*)

ORAL  
L'EXPOSE DE LINGUISTIQUE ANCIENNE  
(option B)

Rapport établi par et Alain Blanc et Christian Nicolas

*Déroulement de l'épreuve.* Le candidat, au moment de l'épreuve, tire au sort un sujet. C'est ce tirage au sort qui lui attribue soit un sujet de linguistique latine soit un sujet de linguistique grecque. La préparation est de deux heures (le candidat peut s'aider de dictionnaires, notamment du *Gaffiot* et du *Bailly*). Le candidat dispose de 30 minutes pour faire son exposé. Il peut faire usage du tableau. Il y a ensuite reprise et approfondissement (quinze minutes) par un dialogue entre le jury et le candidat.

*Conseils.* Comme l'an dernier, le jury attendait du candidat de solides connaissances philologiques mais aussi une capacité à définir les notions, à réfléchir sur les problèmes qu'elles soulèvent, à poser une problématique. L'exposé doit être introduit et construit, et la réflexion constamment alimentée par un recours au texte dont les exemples doivent être analysés avec finesse et précision. Il ne faut pas hésiter à utiliser le tableau, et, alors, bien noter les voyelles longues (et, en grec, les esprits et les accents). La préparation de cet oral ne diffère pas de celle de l'écrit correspondant. Il faut bien connaître les textes au programme.

Sur les vingt-trois candidats de l'option B convoqués à l'oral, onze ont tiré un sujet de linguistique latine et douze un sujet de linguistique grecque. La moyenne des exposés est de 11,15, et les examinateurs ont eu le plaisir de pouvoir mettre plusieurs fois des notes élevées à de très bons exposés.

*Notes obtenues :*

- 17 : un candidat,
- 16 : deux candidats
- 15 : deux candidats
- 14,5 : un candidat
- 14 : un candidat
- 13,5 : un candidat
- 13 : un candidat
- 12,5 : un candidat
- 12 : trois candidats
- 10,5 : un candidat
- 10 : un candidat
- 8,5 : un candidat
- 8 : un candidat
- 7 : deux candidats
- 6 : deux candidats
- 5 : un candidat
- 4 : un candidat.

## SUJETS DE LINGUISTIQUE GRECQUE

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, v. 414-441 : Étude de la création lexicale d'adjectifs par dérivation et par composition (forme et sens).

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, v. 448-472 : Étude de la formation des thèmes de présent.

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, v. 504-528 : Les procédés flexionnels employés dans la troisième déclinaison (substantifs uniquement).

Euripide, *Hélène*, v. 16-43 : Les sons notés par ou et w : étude synchronique et diachronique (exclure w/).

Euripide, *Hélène*, v. 280-310 : Étude de la valeur et de l'emploi des modes personnels  
(Prendre en compte les vers 287-292 et 298-302 sans tenir compte des crochets droits de l'édition d'Oxford).

Euripide, *Hélène*, v. 437-467 : Les procédés morphologiques, lexicaux et prosodiques employés pour exprimer les modalités interrogative et impérative.

Euripide, *Hélène*, v. 761-790 : La voix moyenne et la voix passive : morphologie et sens.

Démosthène, *Sur la couronne*, § 229-231 inclus : Étude des emplois de l'article.

Démosthène, *Sur la couronne*, § 263-267 inclus : Étude des fonctions du génitif (synchronie et diachronie).

Démosthène, *Sur la couronne*, § 295-298 inclus : Étude du vocabulaire par lequel

Démosthène stigmatise l'action de ses adversaires.

Longus, *Daphnis et Chloé*, Livre I, XVI 1-XVII 3 inclus : Étude des phonèmes notés par les graphèmes g, k, c (synchronie et diachronie).

Longus, *Daphnis et Chloé*, Livre II, XXXVIII et XXXIX : Étude des termes relatifs au serment, à la confiance, à la négligence, à la culpabilité et au châtiment (Inclure l'étude des constructions des verbes qui entrent dans ce champ sémantique).

## EXPOSÉS DE LINGUISTIQUE ANCIENNE SUJETS DE LINGUISTIQUE LATINE

Lucrèce, III, 48-77 : Formes et emplois de l'ablatif

Lucrèce, III, 182-205 : Le matériel de la comparaison et de l'intensité : morphologie, syntaxe

Lucrèce, III, 252-281 : Abstractions et technicismes : étude lexicologique

Pline le Jeune, *Lettres*, VI, lettre 27, chapitres 3-5 et lettre 28 : Les propositions complétives : typologie, forme, emploi

Pline le Jeune, *Lettres*, VI, lettre 30 : Les marques de la situation d'énonciation

Pline le Jeune, *Lettres*, VI, lettre 31, 1-7 : Formes et emplois du génitif

Tacite, *Histoires*, I, 3, 2 – I, 4, 3 : Le phonème /s/ ; synchronie et diachronie

Tacite, *Histoires*, I, 10, 3 – I, 12, 1 : Morphologie, syntaxe, sémantique et stylistique des noms propres

Tacite, *Histoires*, I, 19 – I, 20, 2 : Les formations appartenant au perfectum : synchronie, diachronie

Prudence, *Psychomachie*, 508-535 : Les sons notés par le graphème *u* : étude phonologique

Prudence, *Psychomachie*, 604-628 : Formes et emplois du subjonctif

## **ORAL DE GREC**

Rapport établi par M. -P. Noël et A. Billault

## Explication sur programme

### I.

#### Notes sur 20 :

Hésiode : 08,33 ; 10,77 ; 14,66

Euripide : 11 ; 11,77 ; 12

Démosthène : 09,77 ; 12,33 ; 15,11

Longus : 07,55 ; 08 ; 15,88 ; 18

#### Textes proposés :

Hésiode : v. 1-29 ; v. 202-231 ; v. 381-410.

Euripide : v. 22-51 ; v. 393-422 ; v. 1420-1450

Démosthène : 65-68 (Kai; ga;r... fhvseien) ; 126-129 (ΔEpeidh;... ka]n ejgw; mh; levgw) ; 206-210 (Eij me;n... ajpevqanon)

Longus : I, 31-32 ; II, 30-31 ; III, 22, 2-24, 2 ; IV, 20, 2-23, 2.

Contrairement à l'écrit, on constate une certaine hausse des résultats par rapport à l'année précédente. Le jury a pu entendre, notamment sur Démosthène et sur Longus, d'excellentes analyses littéraires qui allaient de pair avec des traductions précises et élégantes. En sens inverse, les textes poétiques semblent avoir remporté un moindre succès. Il est dommage que certains candidats étudient Euripide en oubliant qu'il s'agit de théâtre ou Hésiode en faisant de lui un "écrivain" et non un "chanteur" (un *aède*), méconnaissant ainsi la dimension essentiellement orale des *Travaux et des Jours*. Lire Hésiode de la même façon que Longus, c'est oublier les quelque neuf siècles qui les séparent. Pour expliquer un texte, on ne saurait donc se dispenser de connaître à la fois l'ensemble de l'œuvre, mais aussi le genre auquel elle appartient et – fût-ce dans les grandes lignes – le contexte historique, artistique et littéraire qui l'a vue naître. Par ailleurs, toute explication repose sur une lecture précise du texte. Il faut donc être sensible au sens des termes (en évitant, par exemple de traduire les verbes composés comme des verbes simples). Longus et, dans une moindre mesure, Euripide, dont la langue paraît simple alors qu'elle est le fruit d'un véritable travail artistique, ont souvent fait les frais de cette imprécision, qui entraînait, là aussi, de véritables contresens. L'aspect littéraire de l'épreuve semble désarçonner certains candidats, qui oublient, dans les commentaires des textes, que la sensibilité à la langue constitue l'un des atouts des grammairiens...

La nature de l'explication variant en fonction de la nature du texte, il va de soi qu'il n'y a pas de recette ni de plan-type. On rappellera toutefois certains points essentiels :

- avant la lecture, il faut situer le texte de façon précise ;
- puis lire et analyser les différents temps du texte ; annoncer le plan retenu pour l'explication (linéaire ou composée, le choix doit être dicté par le mouvement du texte) ; mais dans tous les cas, il faut donner les axes de l'explication, de façon à pouvoir hiérarchiser et ordonner les remarques ; une explication ne consiste pas à élucider de façon exhaustive tous les éléments du texte, mais à offrir une lecture qui mette en valeur ses principaux points forts ; il ne s'agit donc pas de tout dire, mais de dire l'essentiel ;
- ne pas oublier de conclure sur la fonction du texte dans l'œuvre avant d'élargir, le cas échéant, la conclusion (reprise des thèmes dans le reste de l'œuvre, postérité du passage, etc.).

## II.

### Explication hors programme

- Notes sur 20 :  
02,66 ; 03,33 ; 04,5 ; 09,16 ; 10,16 ; 10,66 ; 13,83 ; 14,16 ; 14,33 ; 15 ; 16 ; 16,66 ; 17,66
- Textes proposés :  
Xénophon, *Hiéron* : I, 8-12 ; II, 3-8 ; III, 1-6 ; X, 1-5.  
Xénophon, *Agésilas* : I, 35-36 ; IV, 3-6 ; X, 1-3  
Xénophon, *Cynégétique* : XIII, 10-13 (Mh; zhlon... a[gra"])  
Xénophon, *République des Lacédémoniens* : II, 1-3 (ejgw; mevntoi... katabaivnein) ; V, 1-5  
('A me;n ou\n... givgnetai) ; VIII, 1-4 (ΔAlla; ga;r... katasth'sai) ; XIV, 1-7 (Eij dev  
ti"... novmoi")  
Xénophon, *Revenus* : I, 1-4 (ΔEgw;... cwvra)

Les résultats sont dans l'ensemble très satisfaisants (9 notes sur 13 sont au-dessus de la moyenne), ce qui montre que cette épreuve, qui inquiète tant les candidats, donne au contraire d'excellents résultats presque à coup sûr, à condition d'être préparée sérieusement tout au long de l'année. L'exercice consiste en une lecture suivie de deux traductions : l'une, proche du texte, qui reprend les groupes de mots, l'autre, élégante et précise, qui ne doit pas constituer, comme c'est encore trop souvent le cas, une simple copie de la précédente. Après une rapide reprise, le jury pose ensuite, à partir du texte, quelques questions de grammaire normative. Il est évidemment impossible d'acquérir en peu de temps (par exemple entre l'écrit et l'oral du concours...) les réflexes nécessaires pour une telle épreuve. Il faut donc s'entraîner tout au long de l'année par la pratique régulière du petit grec, en n'oubliant pas la lecture à voix haute, qui constitue un très bon moyen de mémoriser des termes ou des tournures grecques et de s'habituer au rythme de la langue. Par ailleurs, il est indispensable d'apprendre le vocabulaire de base, le candidat ne disposant d'aucun dictionnaire et le jury ne donnant au moment de l'épreuve que les mots peu courants. Soulignons qu'un tel entraînement constitue d'abord, ce qui n'est pas négligeable, un excellent entraînement pour le thème...



